

I. Logements

- | | |
|---|-------------------------|
| 1. Résidence Services Séniors - Vaxy (57) | ThomasVajda Architectes |
| 2. Résidence Services Séniors et extension EHPAD - Nans les Pins (83) | ThomasVajda Architectes |
| 3. Restructuration et surélévation d'un EHPAD - Paris (75018) | ThomasVajda Architectes |
| 4. Résidence Services Séniors - Saint-Martory (31) | ThomasVajda Architectes |

II. Bureaux

- | | |
|---|-------------------------|
| 1. Extension d'un bâtiment commercial en bureaux - Paris (75012) | ThomasVajda Architectes |
| 2. Réaménagement d'un plateau de bureaux - Paris (75012) | ThomasVajda Architectes |
| 3. Transformation de locaux de stockage en showroom - Paris (75009) | Atelier Martel |

III. Equipements

- | | |
|--|-------------------------|
| 1. Construction d'une micro-crèche - Vaugrigneuse (91) | ThomasVajda Architectes |
| 2. Campus Santé - Vaud (Suisse) | Atelier Martel |
| 3. Collège Courbet - La-Tour-de-Peilz (Suisse) | Atelier Martel |

Maître d'ouvrage : Colisée France
 Programme : 32 logements, piscine, spa, fitness, espaces d'accueil
 Surface : 2 000m²
 Mission : complète
 Phases suivies : APS-ESQ-PC-DCE

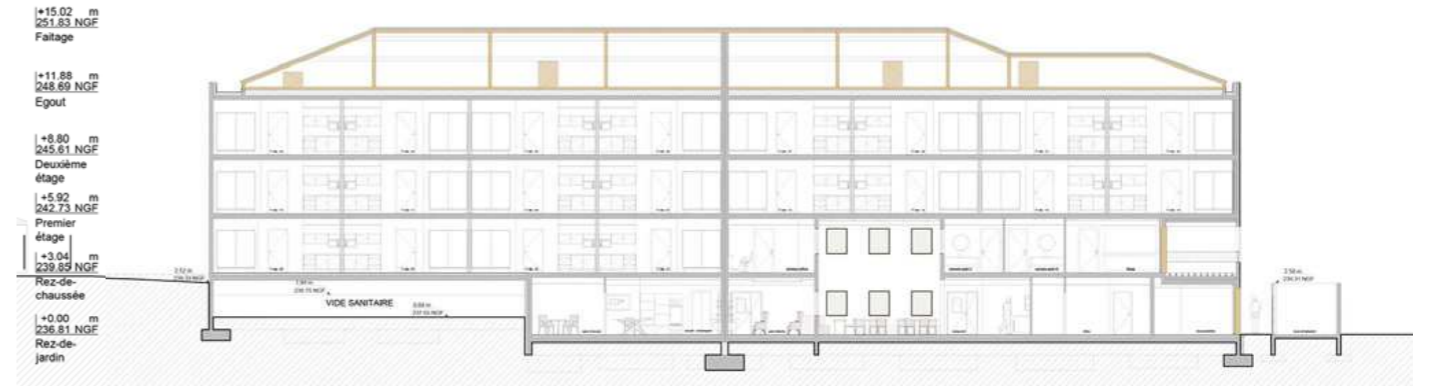


Le projet propose la création d'une RSS de 32 chambres et d'un parc de stationnement. La résidence sera pensée comme permettant aux résidents d'envisager la poursuite d'une vie autonome dans un cadre sécurisant, tout en facilitant une éventuelle transformation/transition en EHPAD. Une composition raisonnée des espaces et l'anticipation de certaines normes favoriseront cette transformation.

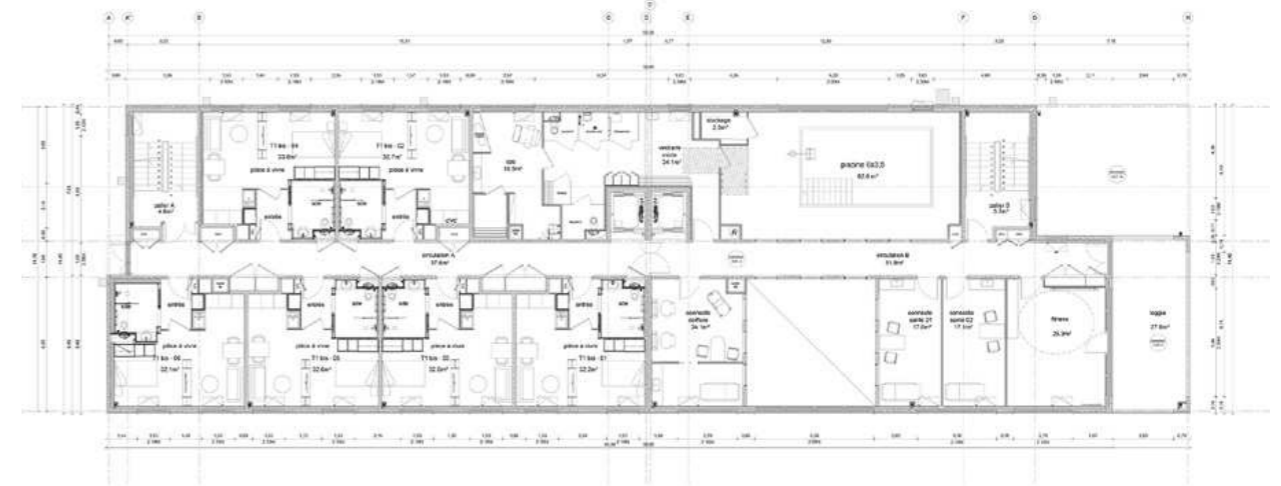
L'implantation du projet nous permet de bénéficier des infrastructures d'accès existantes et ainsi minimiser l'impact de notre projet en ce sens. En construisant à l'alignement de la rampe dédiée aux voitures, face au bâtiment existant, nous renforçons la typologie de rue déjà amorcée par celle-ci et introduisons ainsi une unité usuelle et visuelle entre les deux établissements. Le bâtiment se développe de rez-de-jardin à R+2, en suivant la

déclivité naturelle du terrain. De par son échelle conséquente, il s'efforce de s'ouvrir au paysage un maximum. Ainsi, la piscine est judicieusement positionnée face à la double hauteur de l'accueil et offre ainsi des vues traversantes à ses utilisateurs.

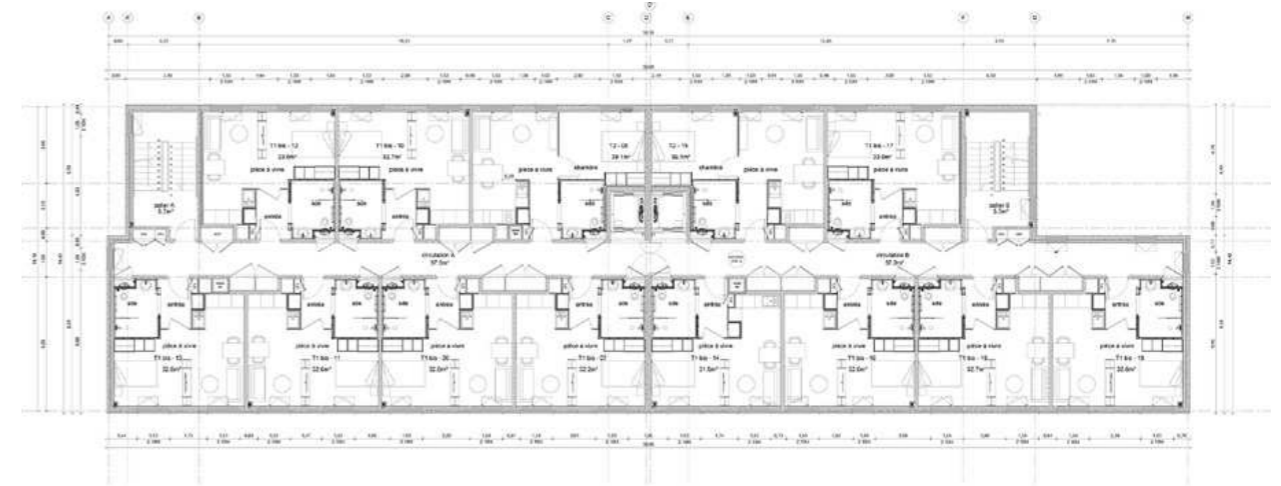
La façade principale se distingue par ses grands percements qui englobent l'ensemble des espaces communs orientés de ce côté et viennent marquer le socle public du bâtiment. Une loggia en angle vient se loger dans cette continuité vitrée, dans un souci d'allègement du volume bâti et d'usage. Les fenêtres des logements sont traitées de façon à rappeler l'échelle de la maison, se faisant plus généreuses, conférant ainsi à l'établissement un sentiment de domesticité. Enfin, la toiture à quatre pans a vocation à se faire oublier, limitant ainsi l'impact visuel final du volume bâti au sein du paysage. Celle-ci sera traitée en zinc.



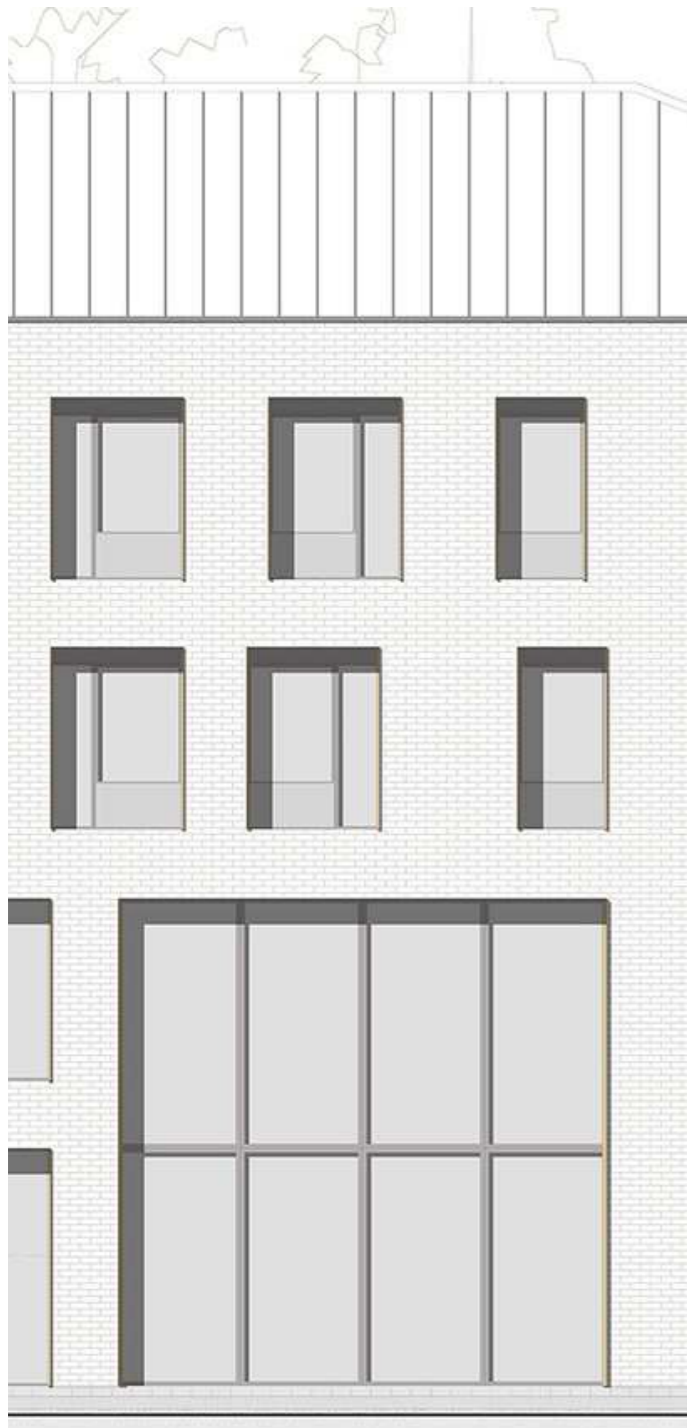
coupe longitudinale BB'



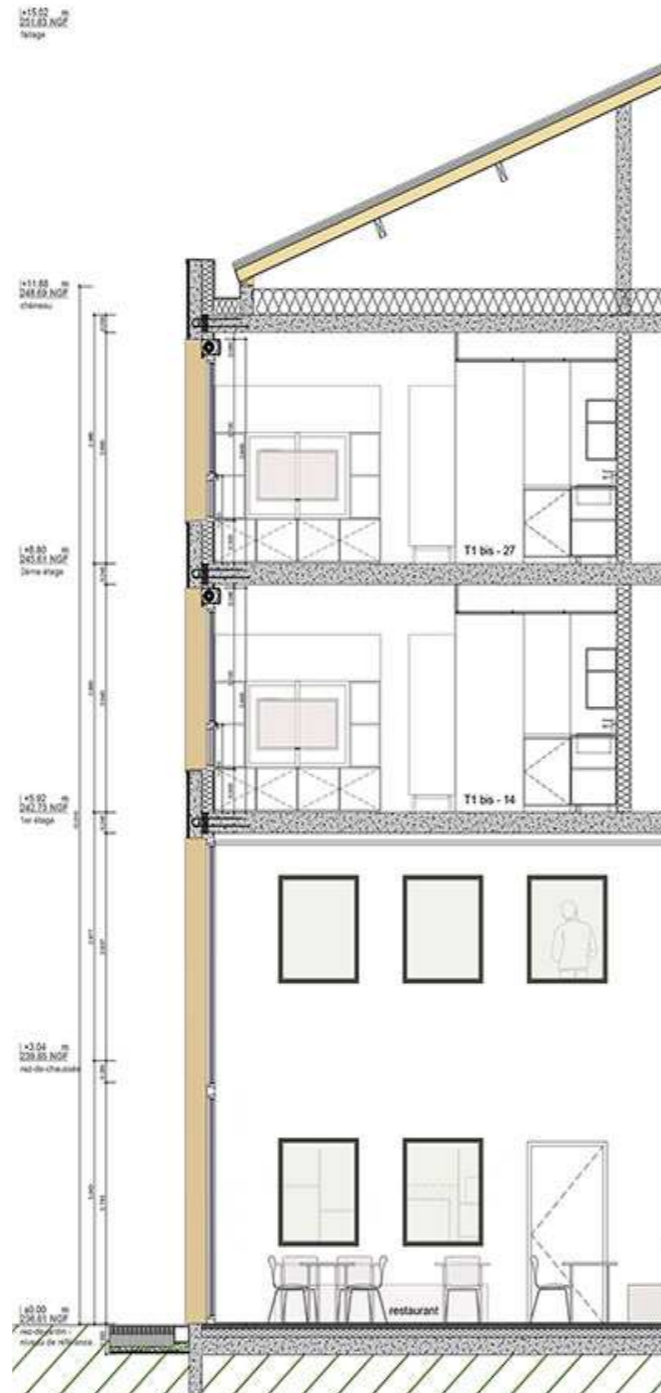
plan du rez-de-chaussée



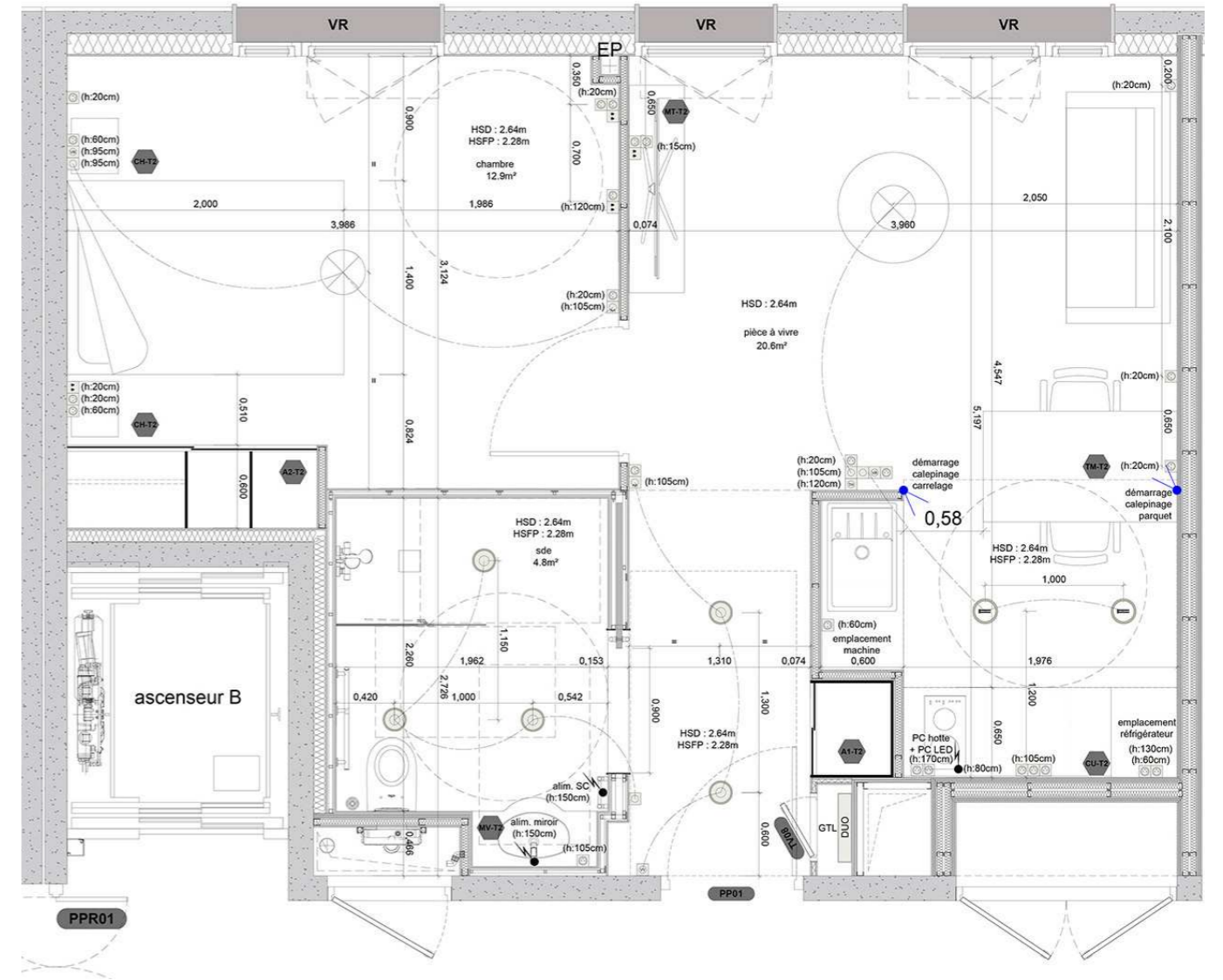
plan du 1er étage



détail de façade Sud



coupe transversale partielle



plan du T2 type

Maître d'ouvrage : SC Société Foncière du Château de Coevres
 Programme : 8 chambres d'EHPAD, 20 logements T1bis, locaux réservés au personnel, locaux collectifs, techniques et de service, parking
 Surface : 1 420m² créés - 4 045m² existants
 Mission : Conception - exécution
 Phases suivies : PC - DCE



L'établissement existant est situé au coeur de Nans-les-Pins et présente une surface de plancher de 4045 m² sur une parcelle en pente de 15164 m², dont une phase de travaux s'est achevée avant notre intervention sur le projet. L'accès à l'EHPAD est unique et commun aux piétons et véhicules (personnel, livraisons, visiteurs) depuis la route de Brignoles.

Le projet consiste en la construction de deux extensions en RDC et R+1 du bâtiment existant ; une de 8 chambres médicalisées en EHPAD, l'autre de 20 appartements T1 bis en RSS, l'aménagement d'un parking face à l'aile RSS, la rénovation des façades de l'existant et le remplacement des menuiseries extérieures vétustes, la démolition d'un bâtiment annexe et l'agrandissement de la cour N-O pour mise en conformité de son accès pompiers.

A l'issue des travaux projetés, l'établissement sera composé de 85 chambres simples pour 85 lits et d'une résidence services seniors de 20 appartements T1 Bis. La construction en extension de la Résidence Services Seniors (Structure de retraite non médicalisée) concerne la création de 20 appartements (Classé en ERP type J) dans un bâtiment en R+1 avec la création de 20 places de stationnement VL dont 2 places PMR ainsi que d'une 1 place PMR relocalisée à côté de l'entrée EHPAD Existant (23 Places créées).

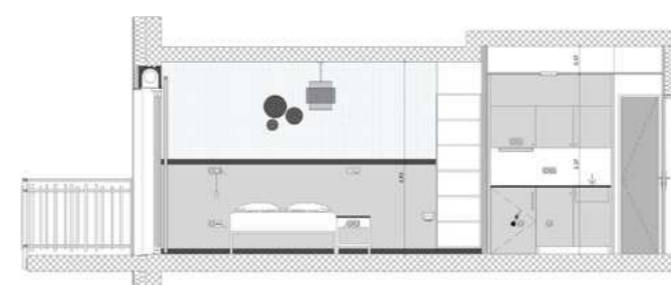
Le parking visiteurs principal est composé de 33 places et ne sera pas impacté ; le parking Nord de 14 places est supprimé pour permettre l'implantation de l'extension. Le bâtiment annexe à l'Ouest du terrain est démoli pour accueillir un espace vert de pleine terre.



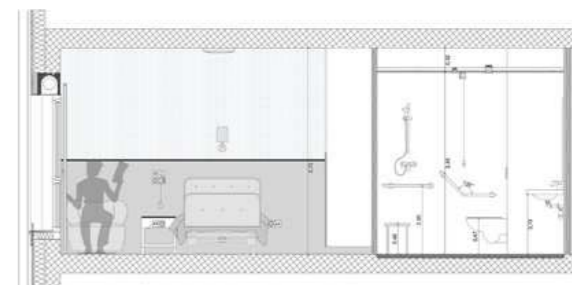
logement type RSS - coupe longitudinale AA'



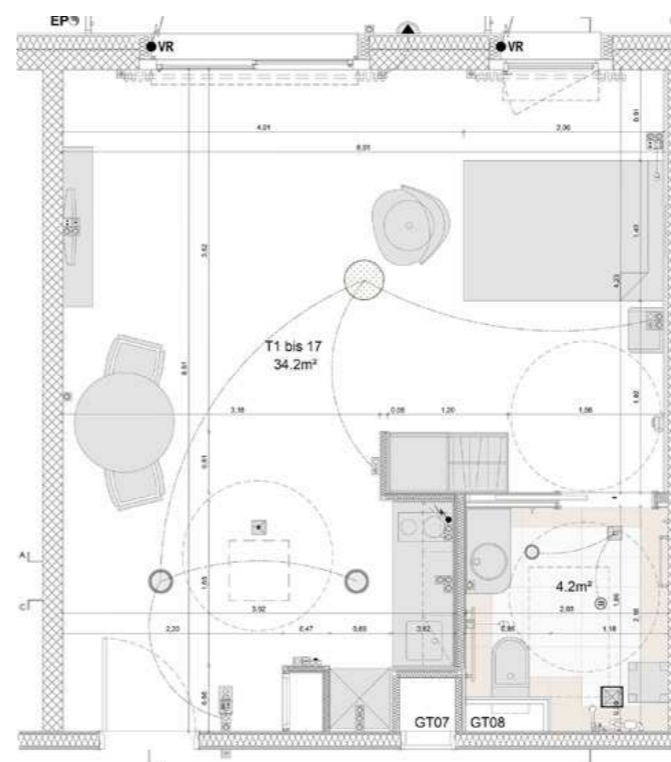
chambre type EHPAD - coupe longitudinale AA'



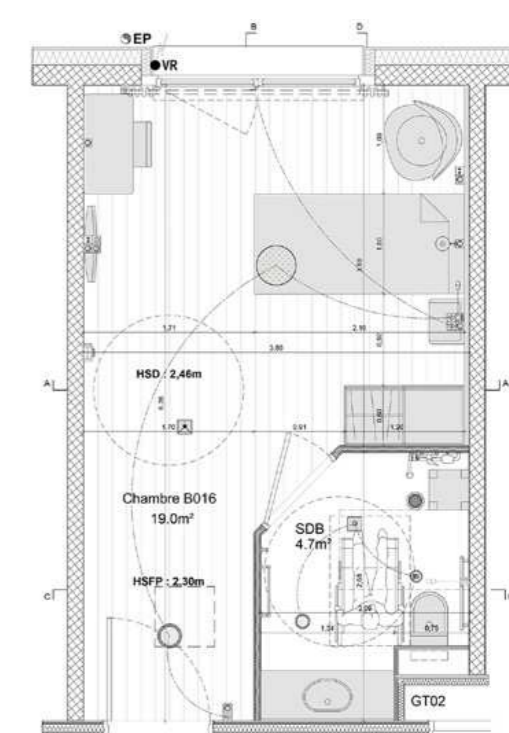
logement type RSS - coupe longitudinale CC'



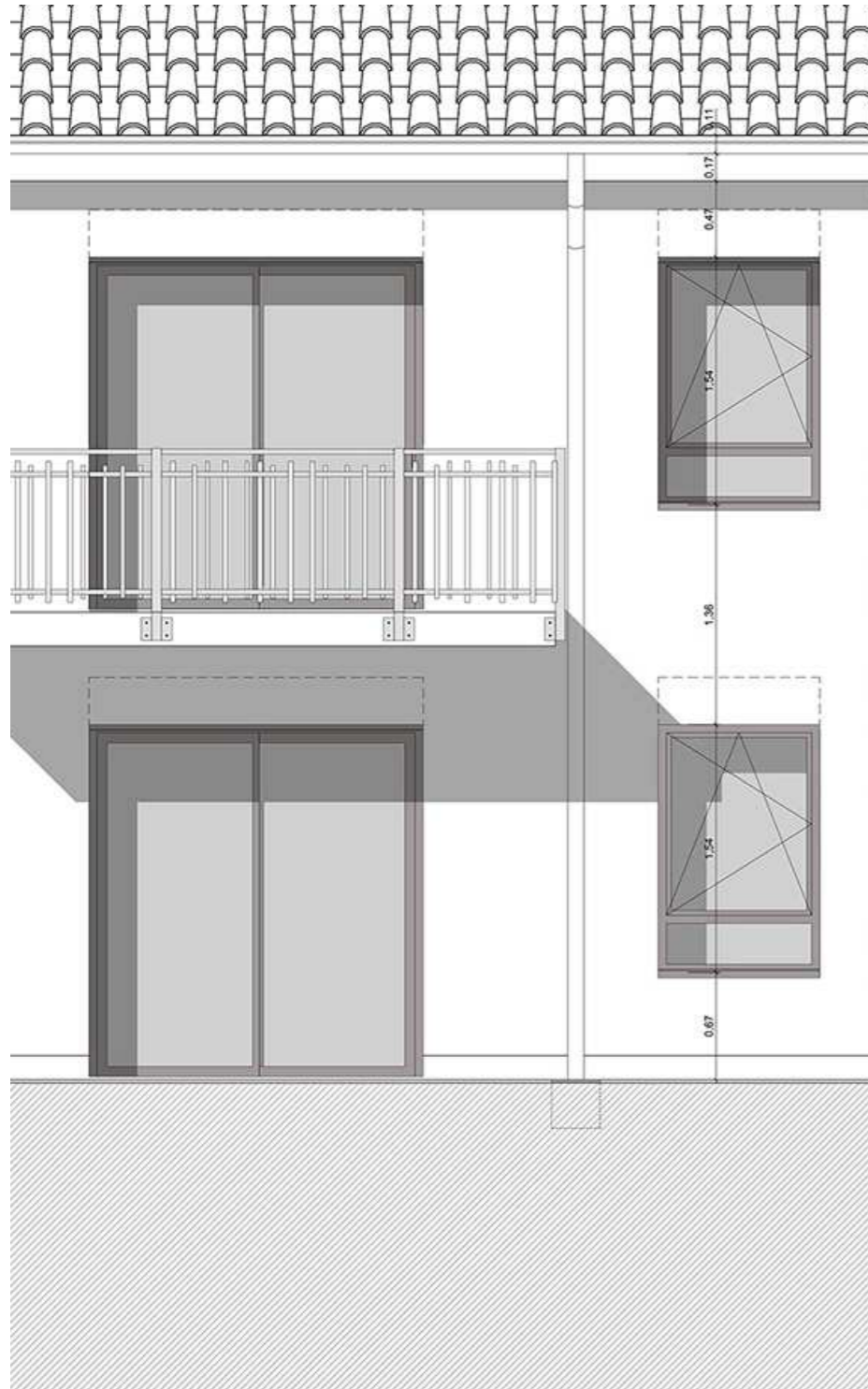
chambre type EHPAD - coupe longitudinale CC'



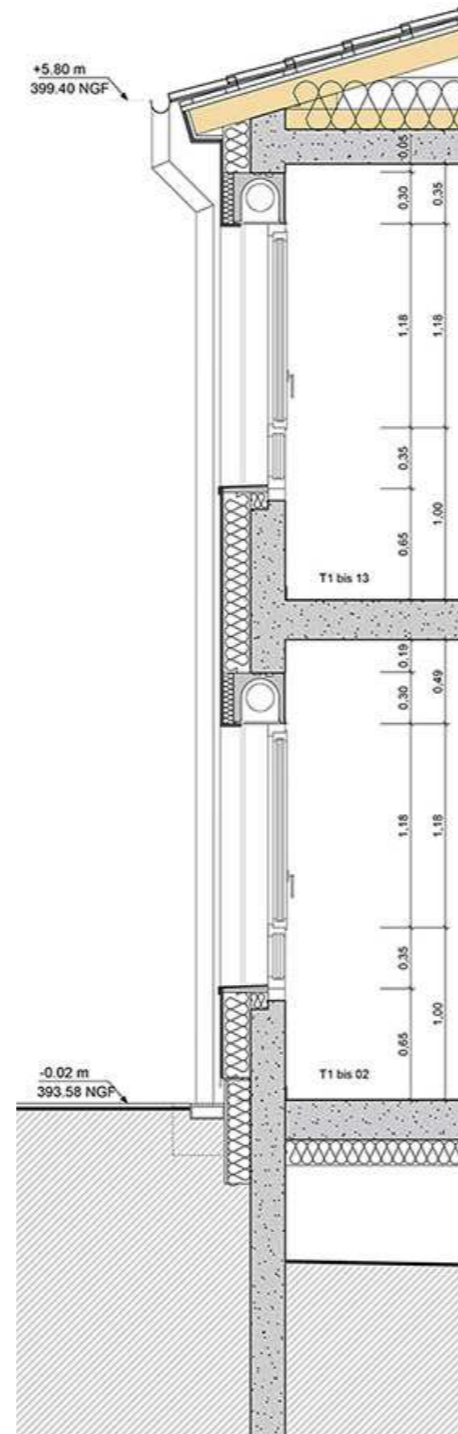
plan du logement type - RSS



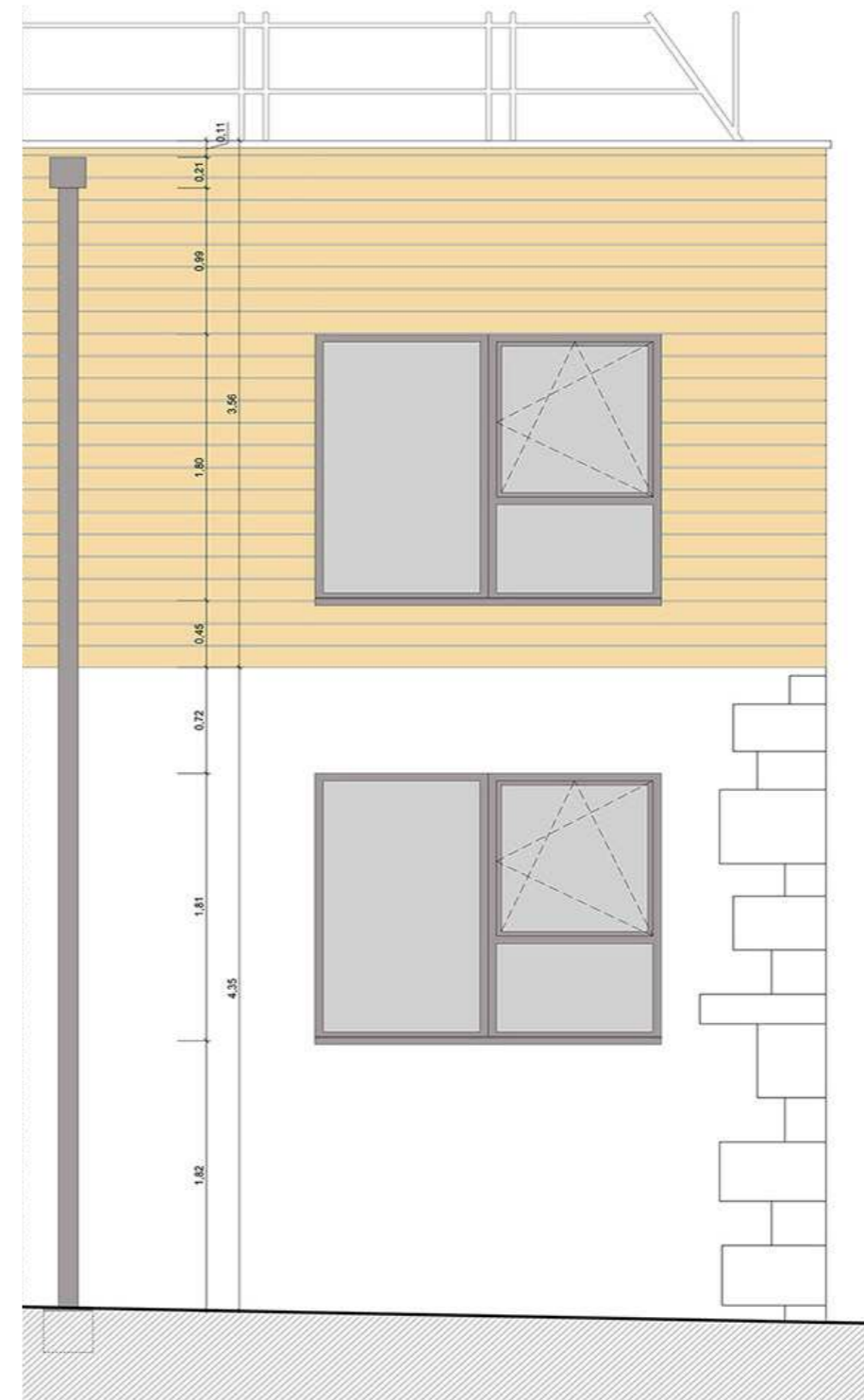
plan de la chambre type - EHPAD



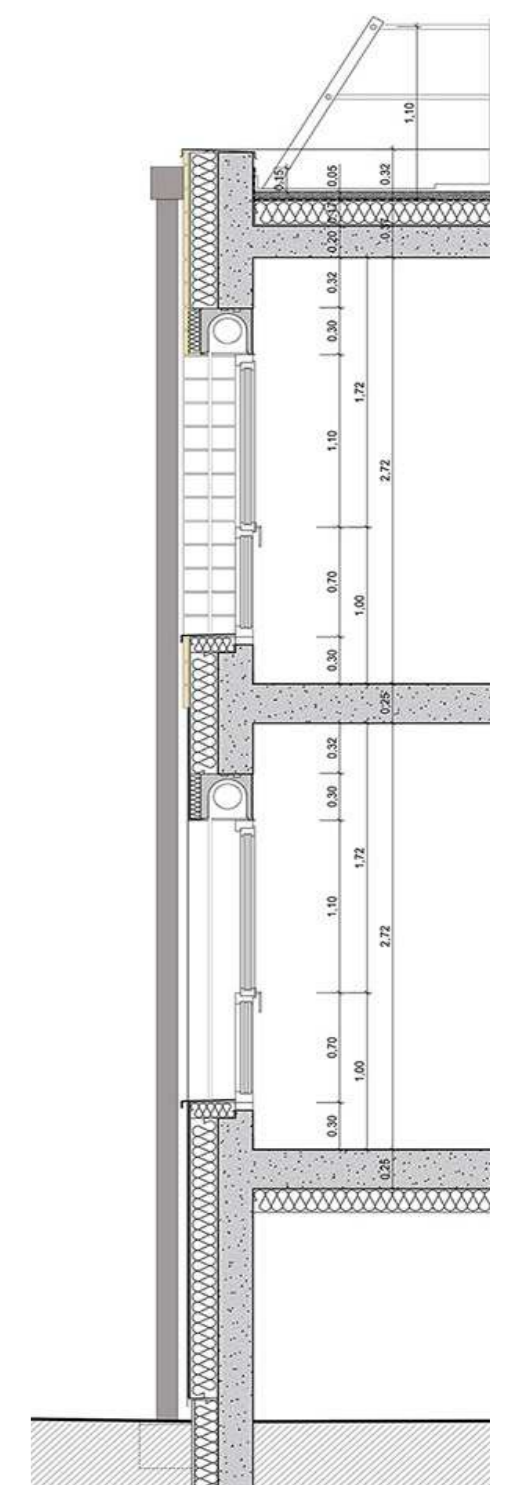
détail façade - RSS



coupe de détail - RSS



détail façade - EHPAD



coupe de détail - EHPAD

Maître d'ouvrage : S.A.S.U. Victor Hugo
 Programme : création de 95 chambres d'EHPAD, dont UPPD de 10 lits,
 PASA, locaux techniques et de service
 Surface : 4 900 m²
 Mission : complète
 Phase suivie : DCE



L'établissement s'inscrit dans le quartier des Grandes Carrières du 18^{ème} arrondissement de Paris. Le tissu urbain dense est constitué d'immeubles haussmanniens majoritairement en R+5 avec combles.

La fondation Mathilde et Henri de Rothschild est une polyclinique fondée en 1902 et est classée par la ville de Paris comme Bâtiment Remarquable. L'obligation de conservation d'une partie des bâtiments existants, a conduit les précédents architectes à un désaxement des baies des façades imperceptible depuis la rue. Les architectes ont choisi pour revêtement le stuc-pierre pour la façade principale et le ciment-pierre pour les façades sur cour, chacune étant rehaussée de frises en grès flammé. L'édifice actuel depuis sa construction et son extension a toujours été exploité comme établissement de santé. Il est, dans le cadre du

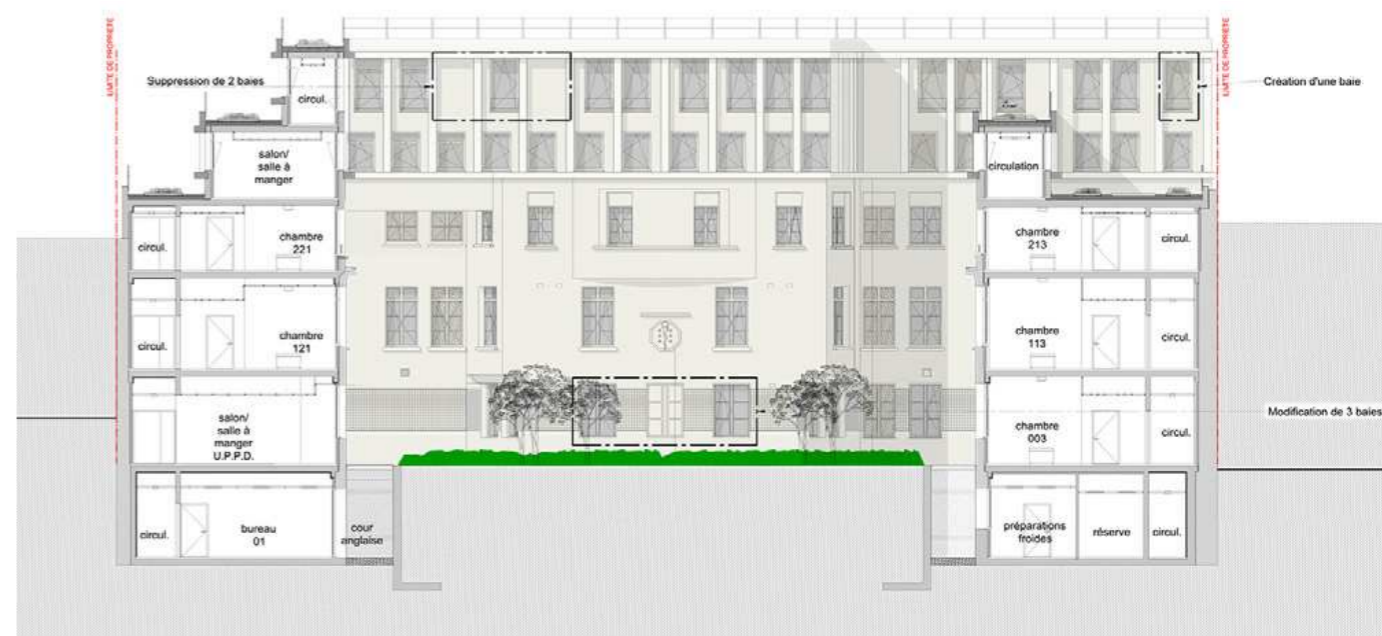
projet, transformé en EHPAD pouvant accueillir 95 résidents. Il est constitué d'un R+2 partiel construit sur un niveau de sous-sol le tout s'organisant autour d'une cour.

Les circulations des étages forment des boucles qui évitent l'effet d'isolement des chambres traditionnellement situées en bout de couloir. Elles favorisent l'ergonomie du travail et garantissent le bon fonctionnement de la marche en avant entre les produits « propres » et « sales ». Elles sont ponctuées par les différents services et salons de l'établissement.

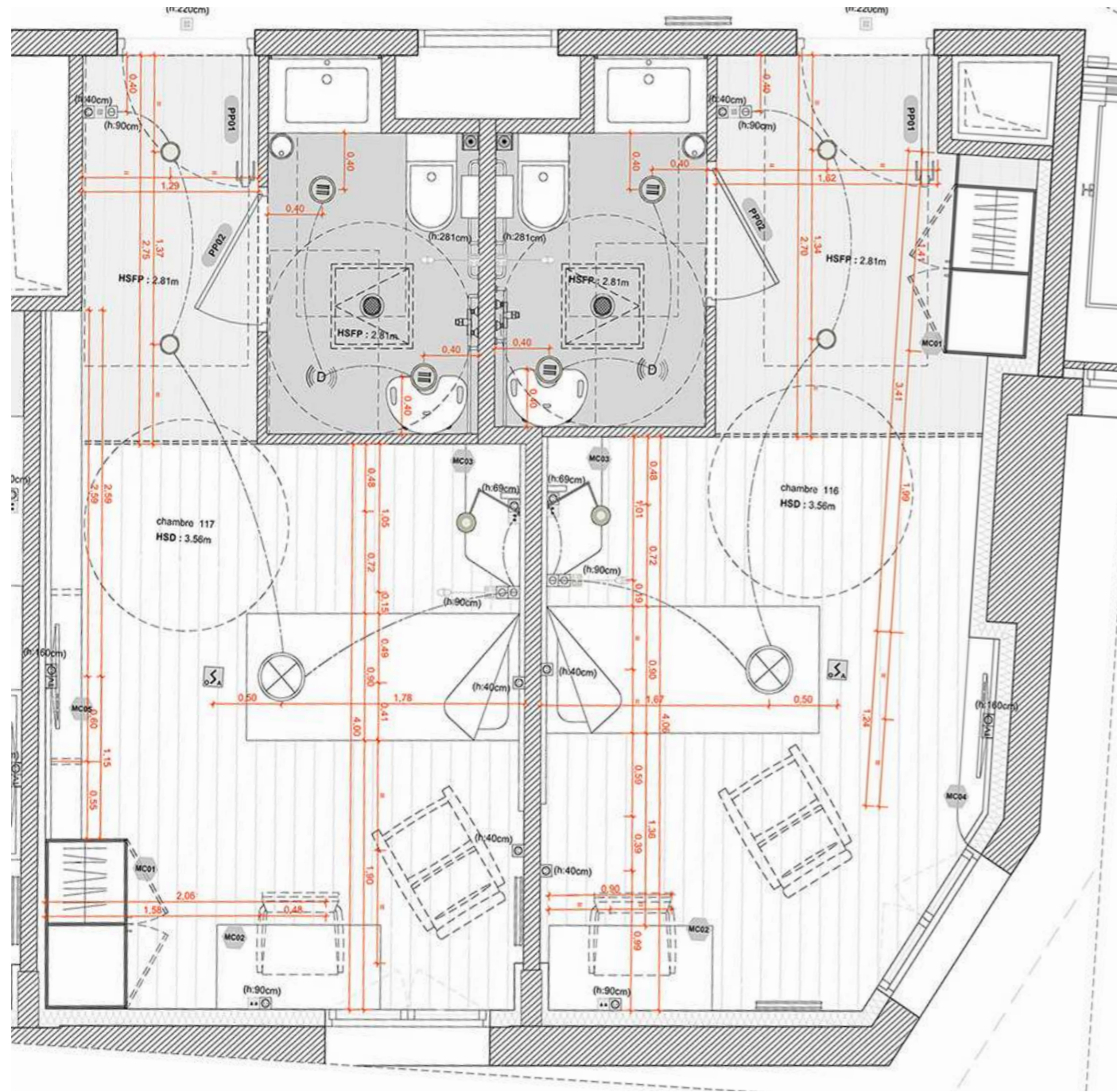
Le jardin et les patios offrent par ailleurs des espaces fractionnés de terrasses à l'abri du vent pour tous les résidents. Les salles à manger s'ouvrent sur les patios, et bénéficient de lumière zénithale par de grandes dalles de verre incorporées à la terrasse.



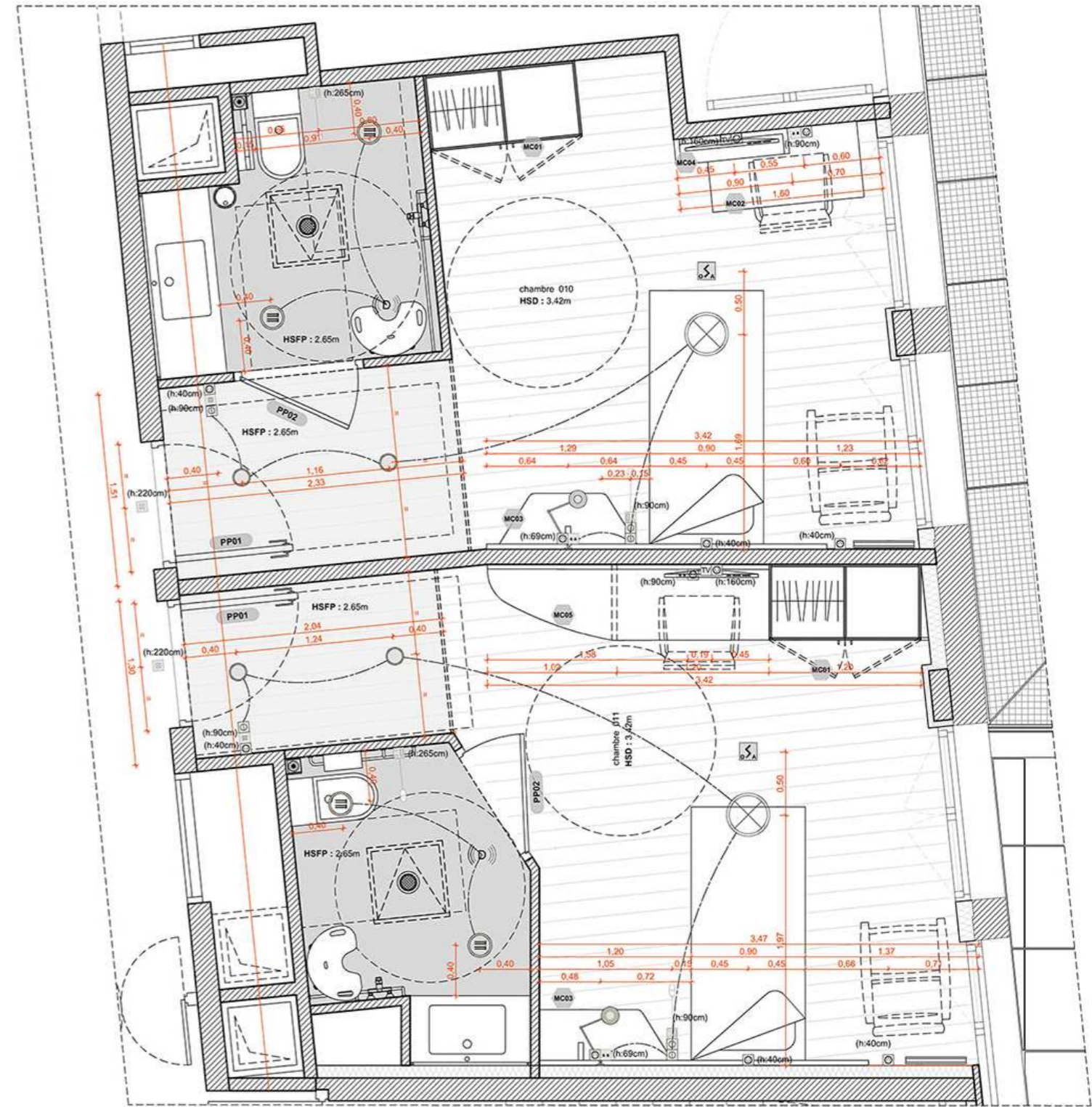
plan du 1^{er} étage



façade Nord sur cour

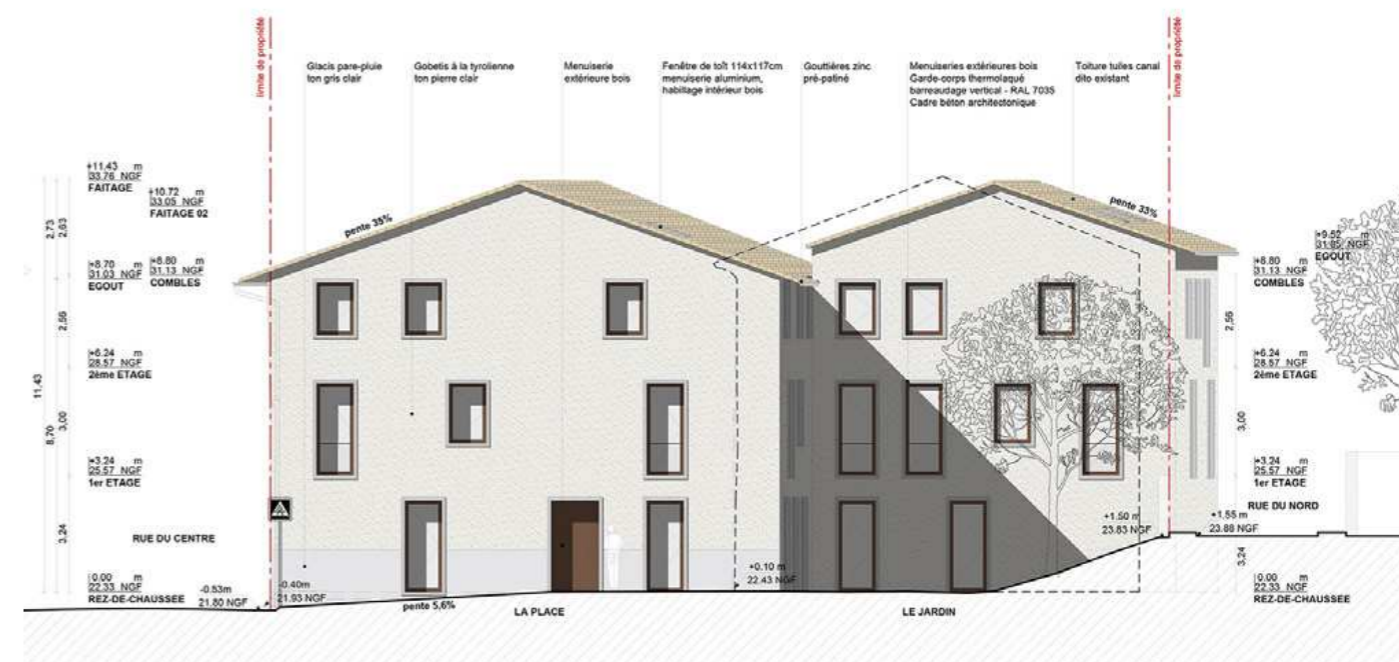


plan des chambres 116 et 117



plan des chambres 10 et 11

Maître d'ouvrage : S.M. Accueil
 Programme : 15 logements, locaux techniques et d'accueil, stationnement
 Surface : 800m²
 Mission : Complète
 Phases suivies : ESQ - PC



élévation Est

Le projet consiste en la réalisation d'une RSS de 15 logements qui vise à compléter le programme des deux EHPAD situés à proximité, tout en reconstituant le gabarit de l'îlot existant. Aujourd'hui composé de bâtiments insalubres, en partie démolis et présentant une instabilité structurelle préoccupante, la façade sud sur la rue principale se doit d'être traitée avec beaucoup d'attention car inscrite au patrimoine des monuments historiques.

Le projet s'inscrit dans le gabarit initial du bâtiment existant, en prenant soin de conserver son alignement sur la rue du Centre et le parking adjacent. La nouvelle entrée de la RSS est déplacée sur la façade Est afin de conférer un véritable usage à la place attenante et ainsi éviter l'accès principal côté rue du Centre, très fréquentée. A cela s'ajoute un travail très consciencieux pour préserver l'identité et l'authenticité de cette façade

sud, tout en la rendant la plus compatible possible avec le programme des logements PMR et les normes actuelles du code de la construction. Les autres façades seront entièrement (re)construites et l'ensemble sera enduit en gobetis à la tyrolienne légèrement écrasé.

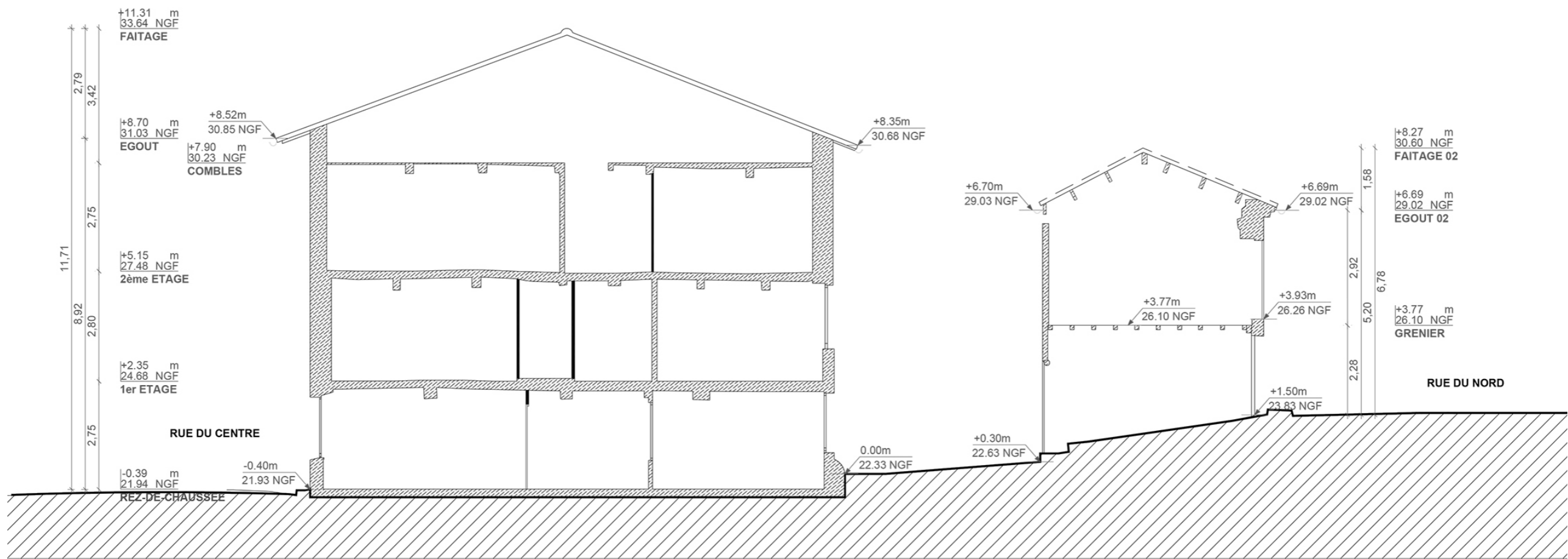
Un soin tout particulier sera porté à l'encadrement des baies qui pour des questions de modernité et de qualité, seront traitées légèrement en débord de l'enduit traditionnel, sous forme d'un glacis béton d'éléments préfabriqués ou coulés en place. Afin d'éviter toute ambiguïté entre la partie historique et la nouvelle partie bâtie, tout en restant le plus contextuel et vernaculaire possible, les menuiseries extérieures seront réalisées en bois (sans petits bois). La fenestration, légèrement irrégulière, se plie aux aléas de l'histoire qui ponctuent et organisent la façade sur la rue du Nord.



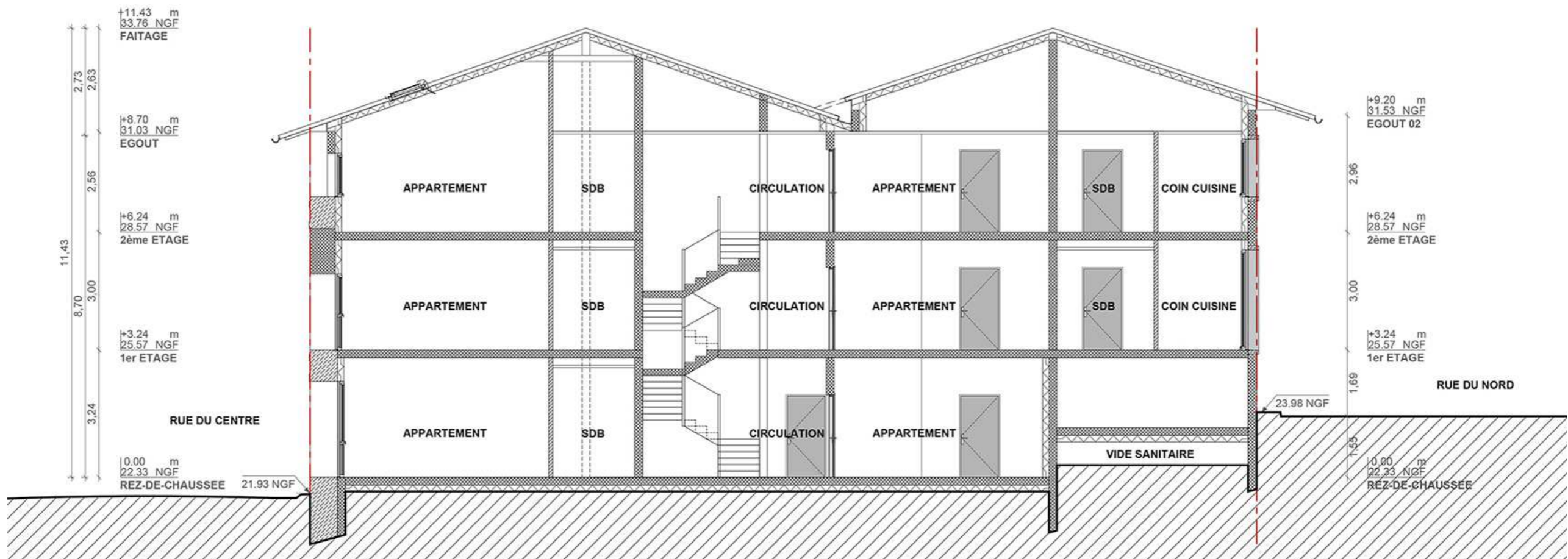
plan du rez-de-chaussée - démolition



plan du r+1 - projet

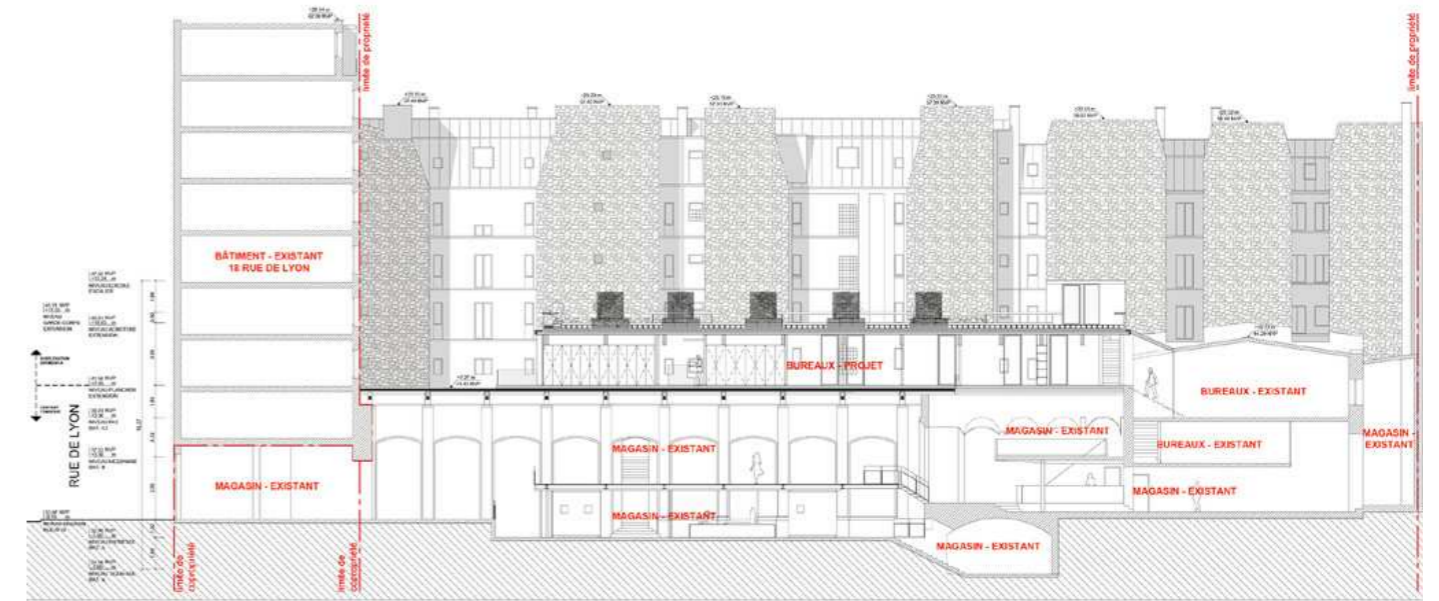


coupe longitudinale - existant



coupe longitudinale - projet

Maître d'ouvrage : Société Immobilière Roche
 Programme : 10 bureaux, salle de réunion, toiture-terrace accessible
 Surface : 330 m²
 Mission : complète
 Phase : ESQ - PC - DCE



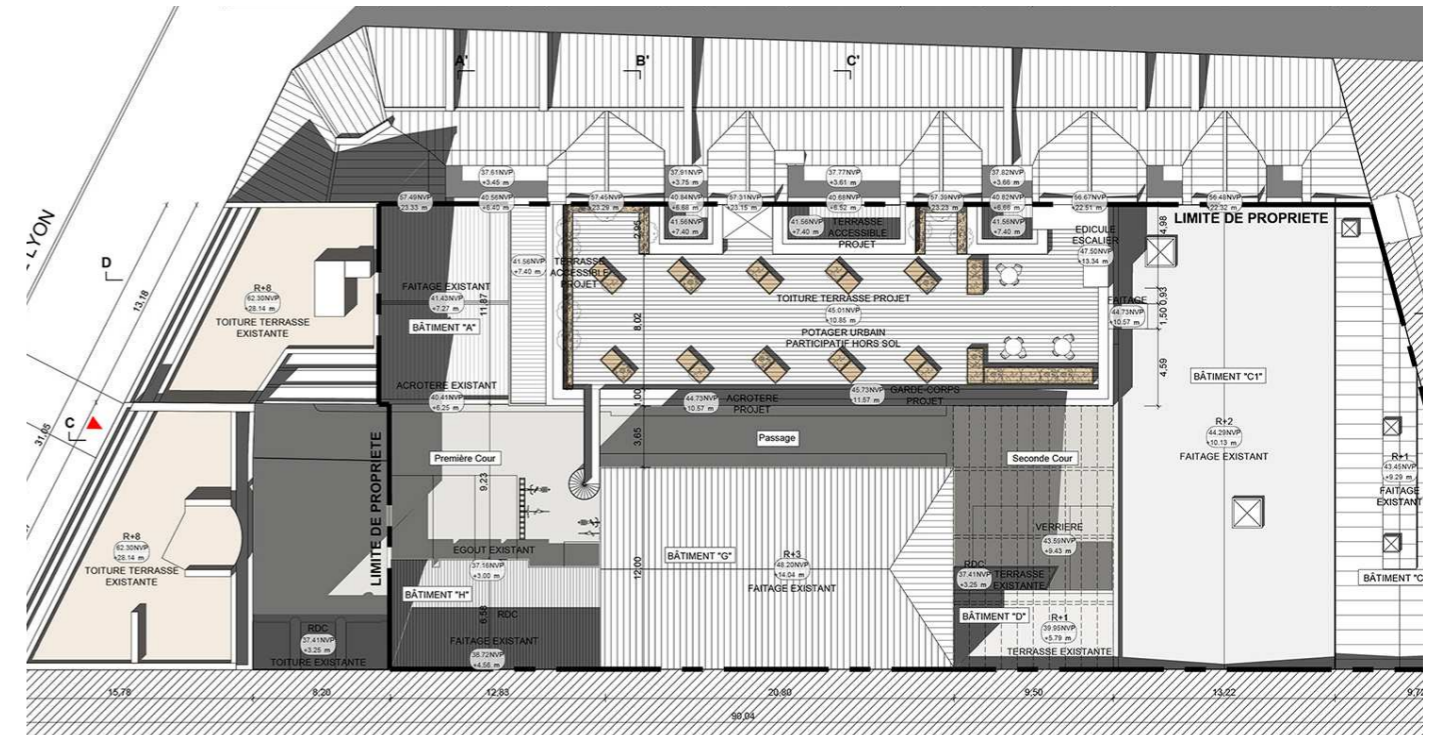
coupe longitudinale DD'

La société Roche Bobois entend construire un plateau de bureaux en extension d'un de ses magasins situés au 16A, rue de Lyon (75012). Adresse historique de la marque depuis les années 60, il s'agit d'un ancien Café-Théâtre fondé en 1865 qui a depuis subi diverses transformations. La façade existante du bâtiment est ponctuée de grandes baies verticales à menuiseries métalliques. Bien que donnant sur un passage privé, ses proportions et son rythme lui confèrent un caractère public.

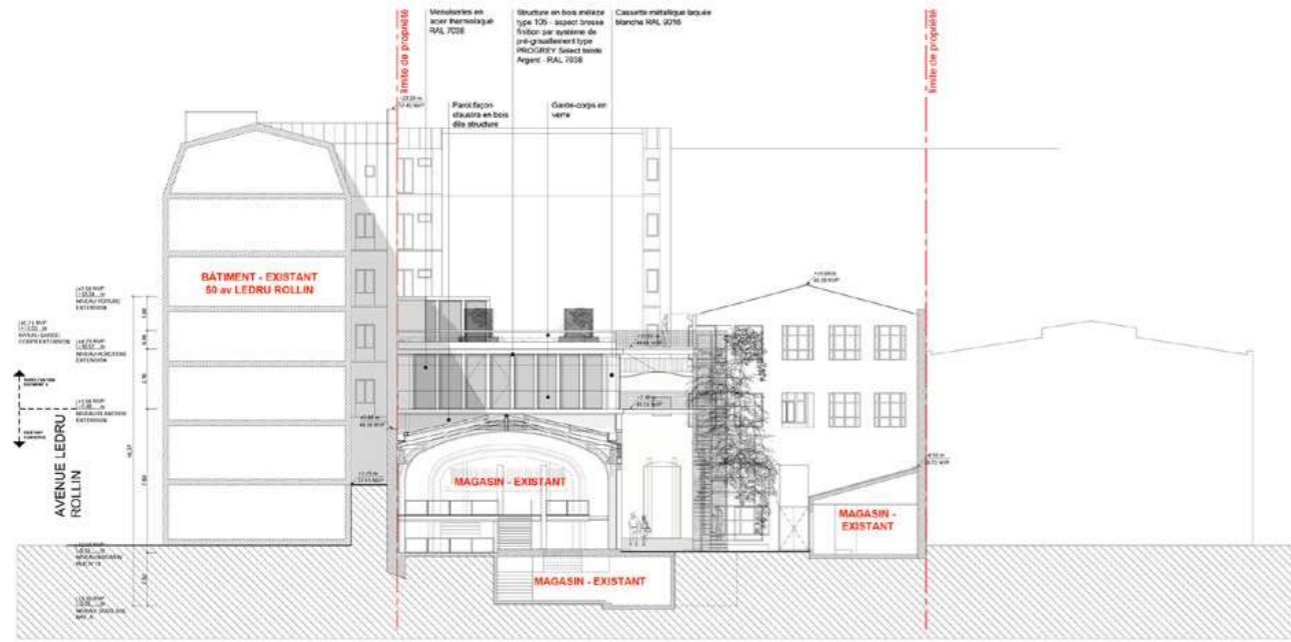
La structure de la surélévation sera indépendante de celle du bâtiment existant, de par sa complexité et son ancienneté. Construite en bois, celle-ci vient s'insérer à l'entraxe des vitrages existants et sera complétée par des cassettes métalliques équipées d'ouvrant de ventilation intégrés. Le tout sera souligné par des éléments horizontaux en bois, venant asseoir et couronner l'extension, ainsi que

par un garde-corps traité de façon transparente. Un escalier d'évacuation en colimaçon, support de végétation, viendra s'insérer discrètement devant le bâtiment adjacent. Le plan du plateau de bureaux est rythmé par les cours existantes, ces dernières créant des vues perpendiculaires afin d'éclairer les bureaux adjacents. L'ensemble des partitions vitrées se conjugue à de grands meubles-bibliothèque qui font office de cloisonnement entre les bureaux. La trémie de l'escalier donnant accès au jardin sur le toit permet l'aménagement d'un espace cafétéria et assure un ensoleillement supplémentaire en double hauteur.

La toiture vise à accueillir un potager urbain participatif pour les collaborateurs du site, afin qu'ils viennent s'y promener, pratiquer, récolter et apprendre dans le cadre d'ateliers sur l'économie circulaire et le développement durable.



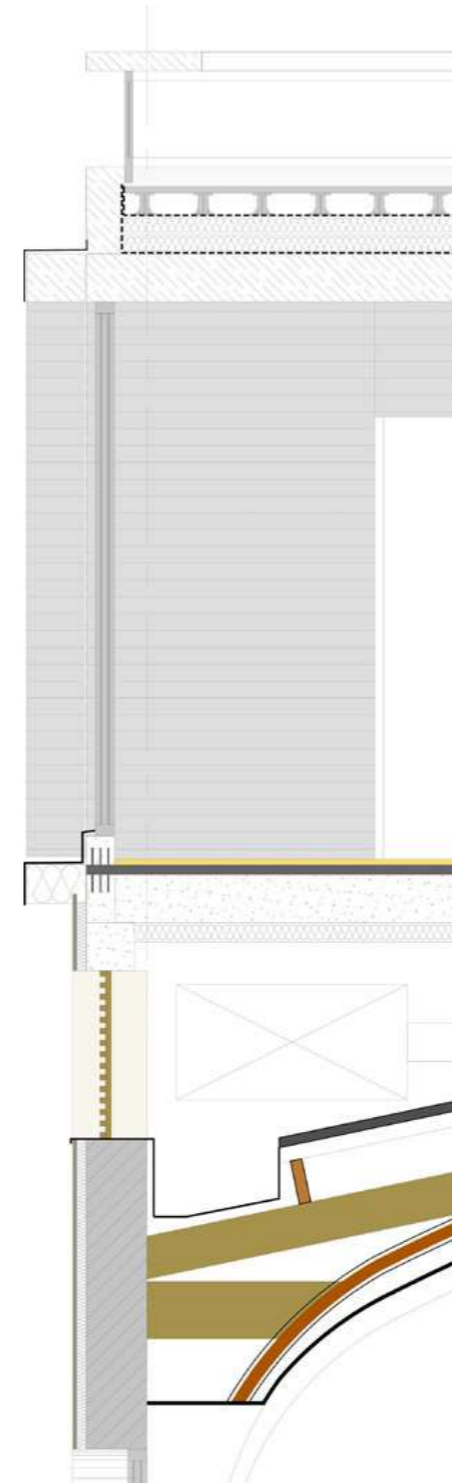
plan masse



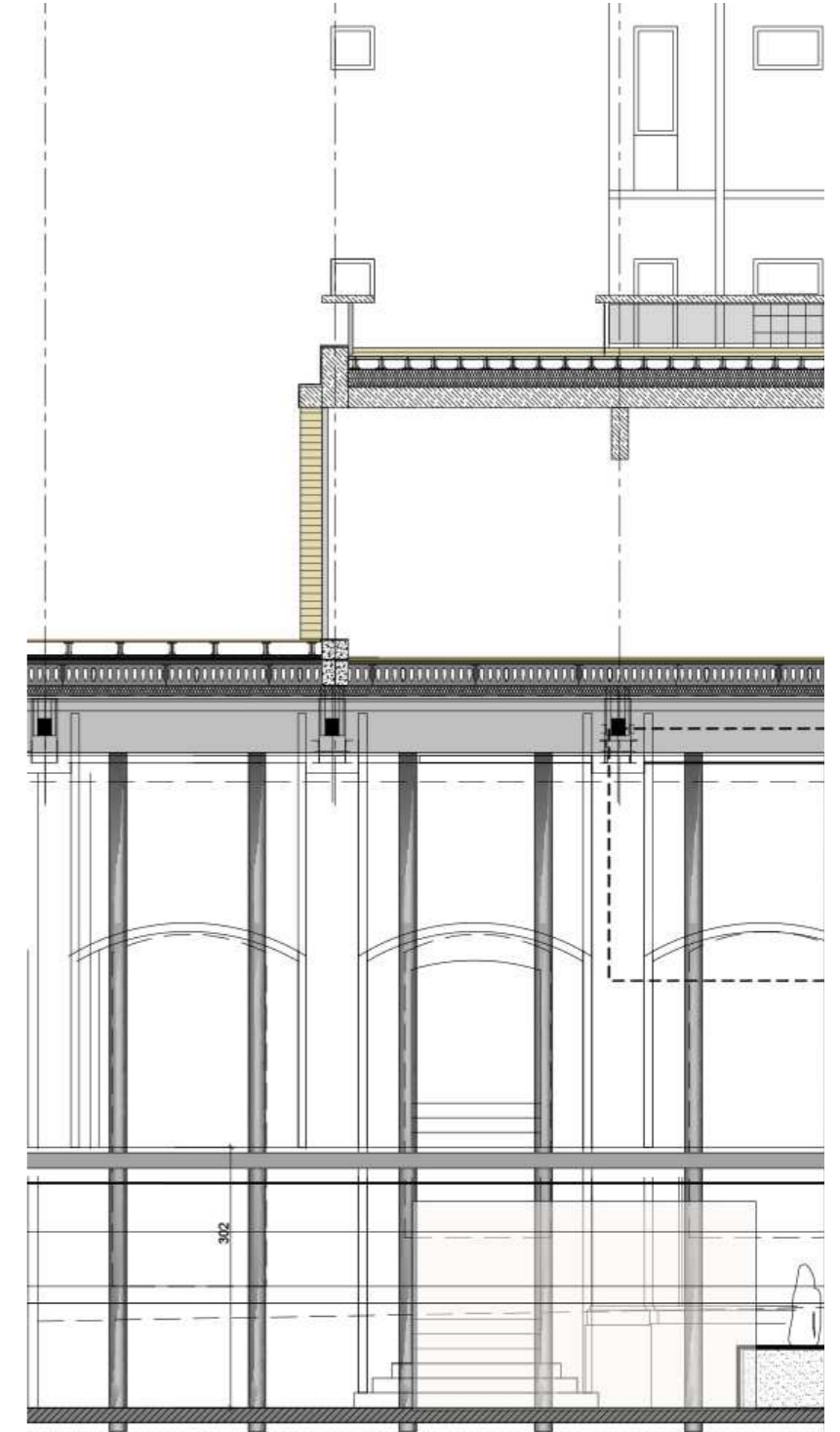
coupe transversale AA'



coupe transversale CC'



détail de conception



détail de conception

Maître d'ouvrage : Roche Bobois International
 Programme : 7 bureaux, salle de réunion, cafétéria
 Surface :
 Mission : complète + entreprise générale
 Phase suivie : DP, suivi de chantier et OPR



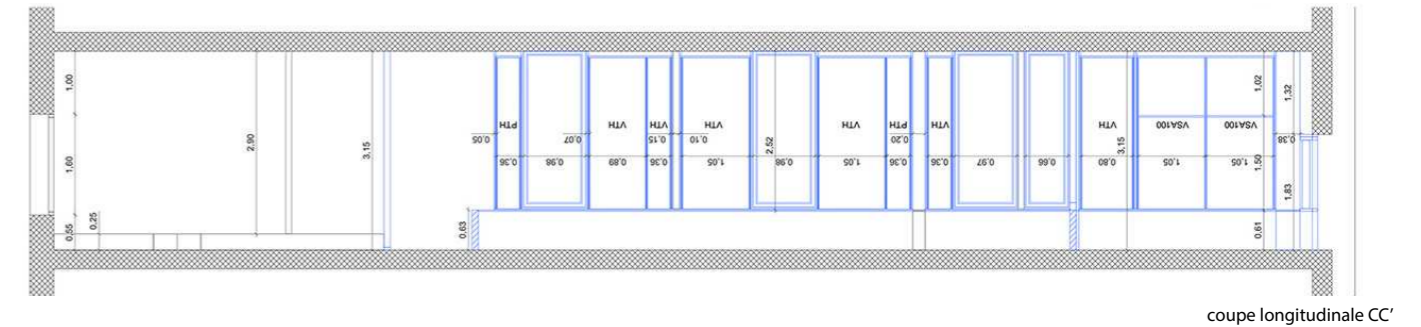
Le projet concerne le réaménagement d'un plateau de bureaux de 230m² au sein du siège social de la société de mobilier haut de gamme Roche Bobois. Située rue de Lyon, dans le 12^{ème} arrondissement, la parcelle accueille plusieurs bâtiments et autant de destinations différentes - showroom, magasins, bureaux. L'ensemble est organisé autour d'une rue intérieure et présente un caractère architectural néo-classique. L'opération est réalisée au sein d'un espace libéré de toute activité pour les travaux. Le reste de l'ensemble immobilier est maintenu occupé.

Le projet se situe au R+1 et opère une redistribution des surfaces des bureaux existants, un élargissement de la circulation centrale ainsi que la création d'une ouverture entre la cafétéria et la salle de réunion. L'intervention comporte les lots suivants : curage, faux-plafonds, peinture, revêtement de sol, cloisons,

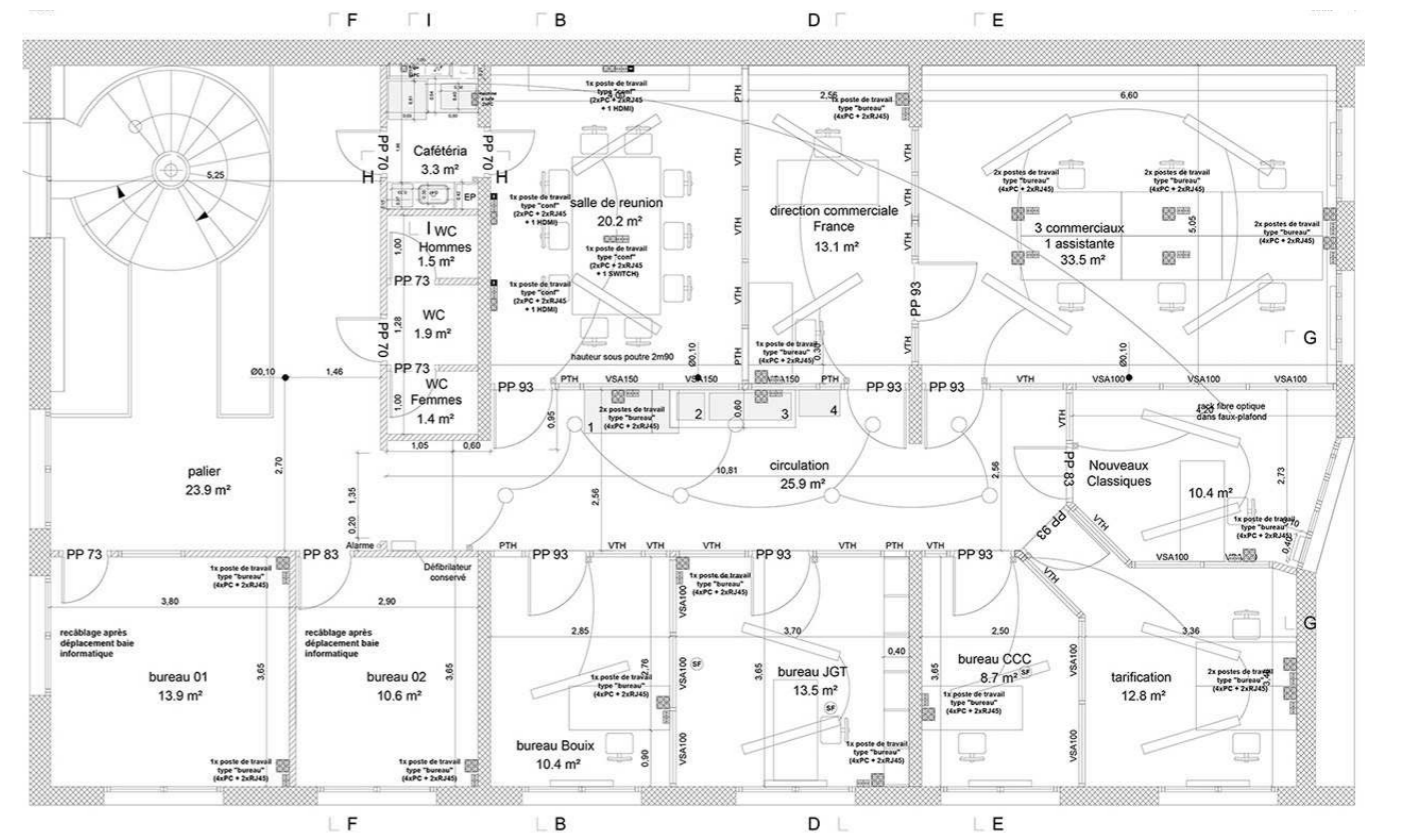
électricité, climatisation, menuiserie (intérieures et extérieure), plomberie et mobilier.

Afin de rendre les bureaux plus lumineux, l'ensemble des cloisons existantes pleines est remplacé par des vitrages toute hauteur ou sur allège, sur le modèle de l'étage supérieur. Le revêtement de sol est uniformisé sur l'ensemble du plateau et permet ainsi de prolonger cette continuité visuelle grâce à un calepinage pensé de manière précise. Les luminaires sont choisis dans cette même optique d'uniformisation dans l'ensemble des bureaux.

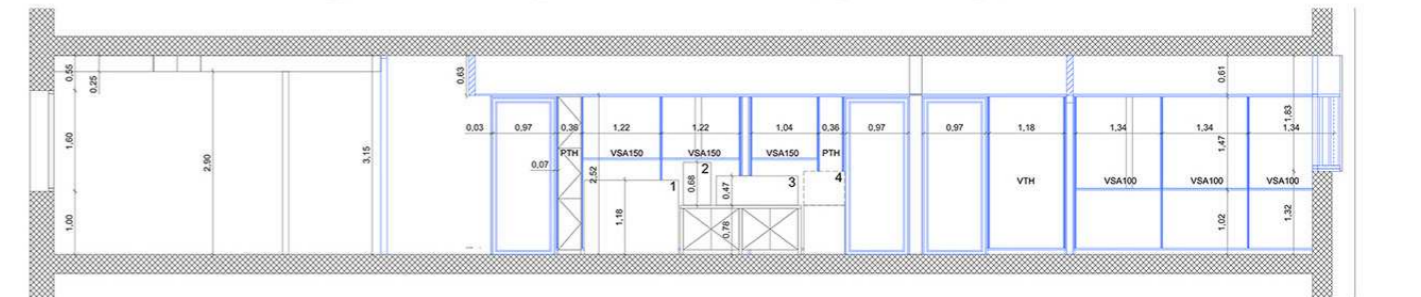
Des meubles sur-mesure sont conçus conjointement avec le menuisier pour résoudre les problématiques qui concernent l'espace cafétéria, le bureau JGT (stockage tissus) et la reprographie. Enfin, une fenêtre d'origine est recrée à l'identique sur la façade qui donne sur l'entrée de la parcelle.



coupe longitudinale CC'



plan d'électricité



coupe longitudinale AA'

Maître d'ouvrage : privé
Programme : transformation d'anciens locaux de stockage en bureaux et showroom
Surface : 140 m²
Mission : complète
Phase suivie : ESQ - DP



vue depuis la cuisine vers le bureau

Ce projet se situe boulevard Magenta à Barbès-Rochechouart, dans un local en rez-de-chaussée sur cour. Les clients souhaitent transformer le local commercial existant en showroom, en intégrant la possibilité de le transformer par la suite en logement privé.

Le chantier prévoit de nombreuses rénovations, notamment en ce qui concerne les divers éléments remarquables du lieu que sont la vitrine sur cour ainsi que deux éléments de toiture (pavés de verre et verrière oblique). Les poteaux en acier et en pierre d'origine sont également conservés.

D'abord mettre à jour, de manière quasi-archéologique, les matériaux et qualités spatiales de l'espace original, par l'analyse et la réversion ordonnée des différentes transformations opérées au fil du temps. Démonter, décaper, polir jusqu'à

l'obtention de la matière la plus intéressante.

Le projet consiste en un généreux espace de réception, showroom, ainsi que deux bureaux indépendants s'organisant autour d'un bloc sanitaire qui structure le projet. Ce dernier se distingue par l'utilisation d'un produit lumineux en *calepinage* distribué par le maître d'ouvrage.

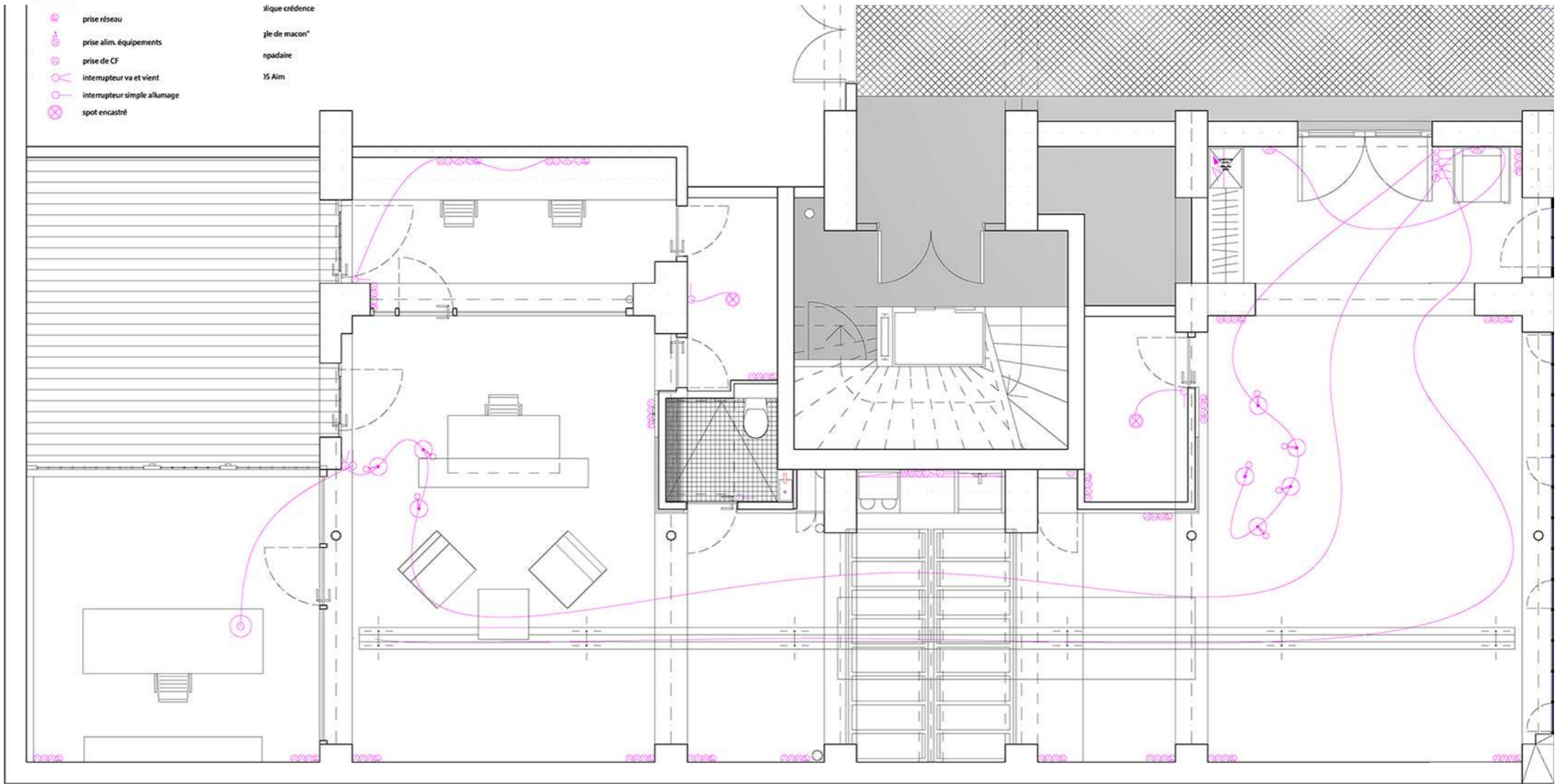
La dalle en pavés de verre a fait l'objet d'une démolition-reconstruction, avec des pavés isolants de grand diamètre nouvellement apparus sur le marché. Au sein de cet espace régénéré, se glissent quelques ouvrages fonctionnels et de confort. Leur conception privilégie un design inclusif, ou la technique s'efface. A l'image des dalles LED intégrées aux panneaux menuisés abritant les espaces de service, qui baignent ce rez-de-chaussée sur cour d'une lumière douce et chaleureuse.



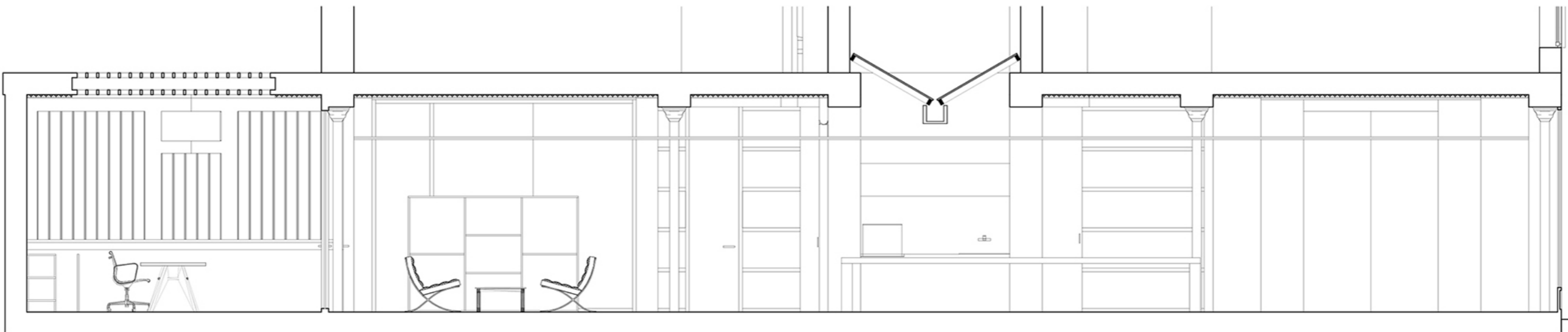
vue d'ensemble

-  tableau électrique
-  prise réseau
-  prise alim. équipements
-  prise de CF
-  interrupteur va et vient
-  interrupteur simple allumage
-  spot encastré

- plaque
- plaque crédence
- plaque de maçon*
- panneau
- JS Aim



plan d'électricité



coupe longitudinale

Maître d'ouvrage : Fonciariane

Programme : crèche de 10 places, espace de vie, bureau, locaux techniques et de stockage

Surface : 135m²

Mission : complète

Phases suivies : PC



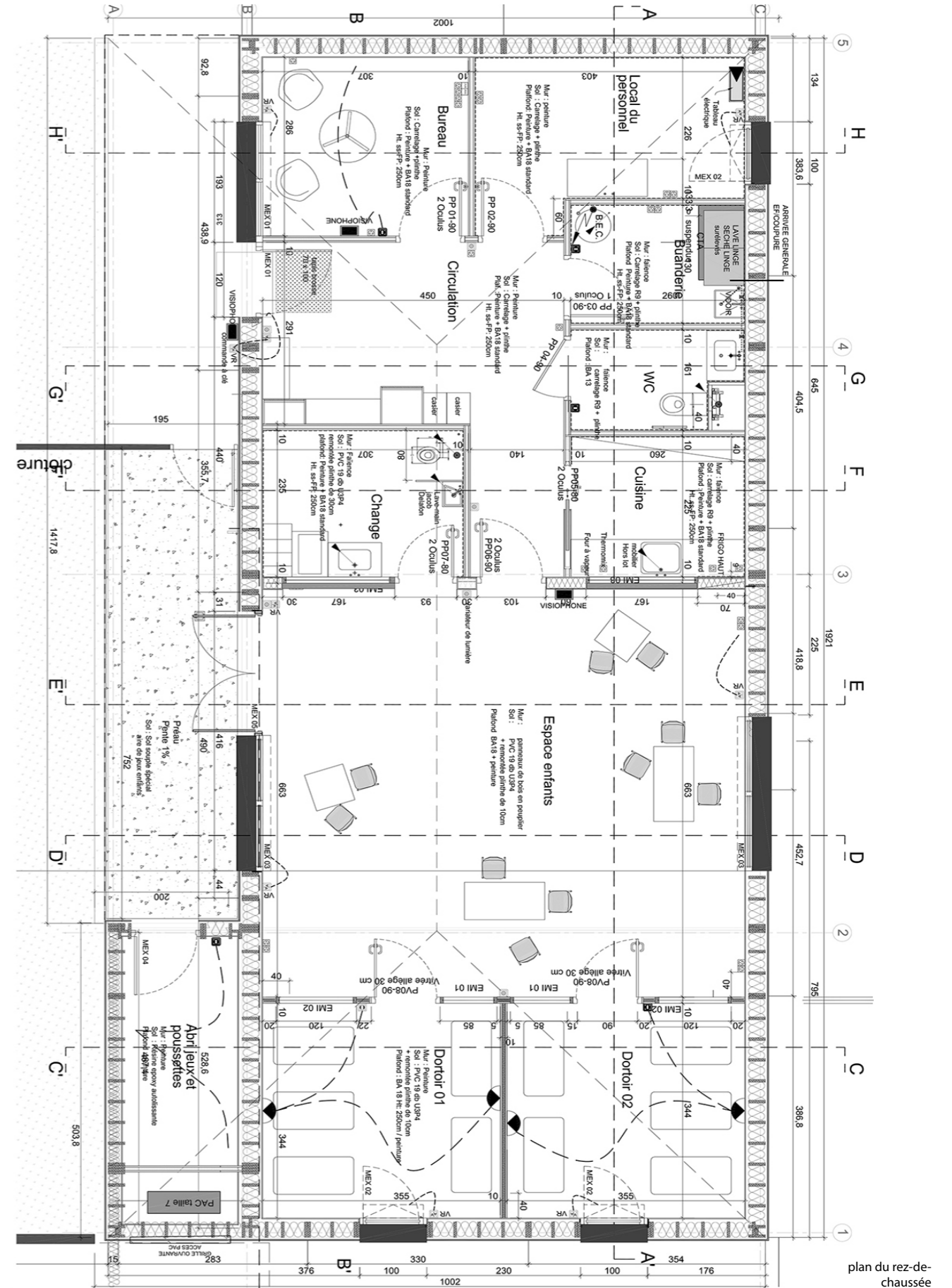
Située à Vaugrigneuse, la parcelle se situe à proximité d'un château occupé par un EHPAD au cœur d'un parc en prairie à l'Ouest et, à l'Est, d'un massif boisé. Au sud, le ruisseau de la Prédecelle longe le terrain en contrebas.

Cette micro crèche de 10 places (135m²) insérée au sein du parc du château est implantée en retrait derrière les stationnements créés, au Nord-Est de la parcelle. La façade donnant sur le Nord-Ouest est aveugle pour que l'entrée de la crèche sous l'avent se lise clairement depuis l'aire de stationnement. Les deux façades de l'arrière et du Sud-Est sont ponctuées de fenêtres d'un mètre de large permettant la ventilation traversante. Le projet est conçu de telle sorte qu'il s'ouvre très largement sur le Nord-Est, lieu de la salle dédiée aux activités ; l'avent fait partie intégrante de l'espace dédié à la vie de la crèche ; il sert à protéger l'espace de vie des

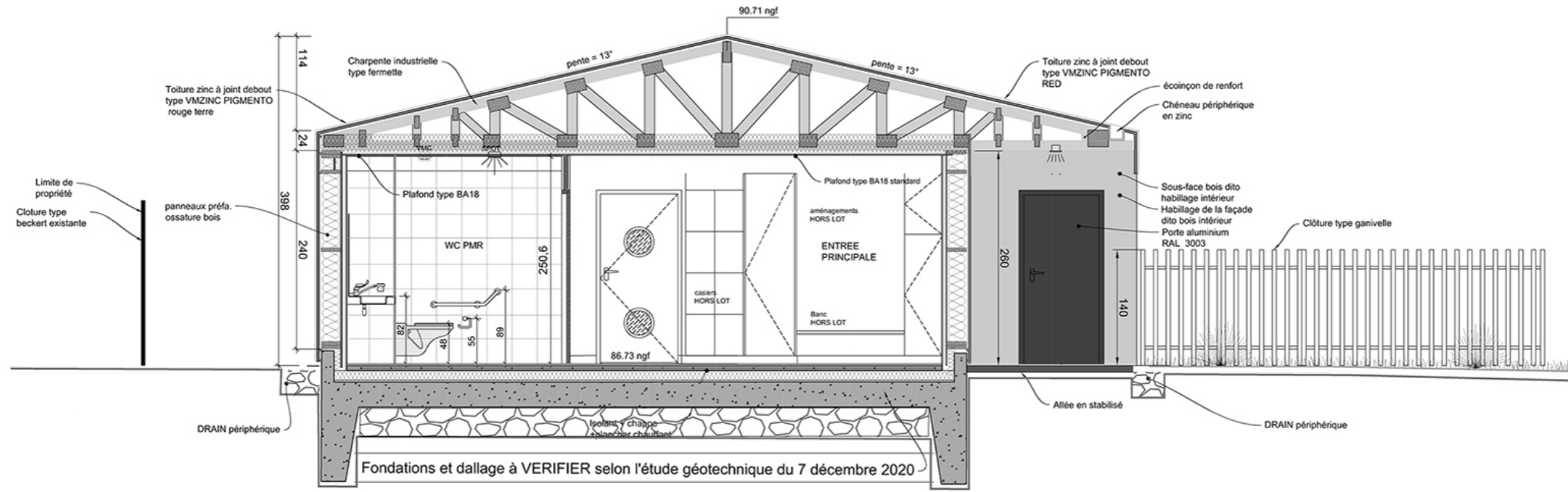
enfants des pluies et des rayons du soleil. Celui-ci est traité en habillage de bois clair, ce qui lui confère une atmosphère plus chaleureuse.

Le jardin clos, accessible par les enfants, est un prolongement de cet espace de vie et s'étend sur toute la longueur de cette façade. Les baies vitrées de l'entrée de la crèche, puis celle du lieu d'activités, permettent ce lien avec la nature et le parc en perspective, tout en conservant un sentiment d'intimité inhérent à l'usage de la crèche.

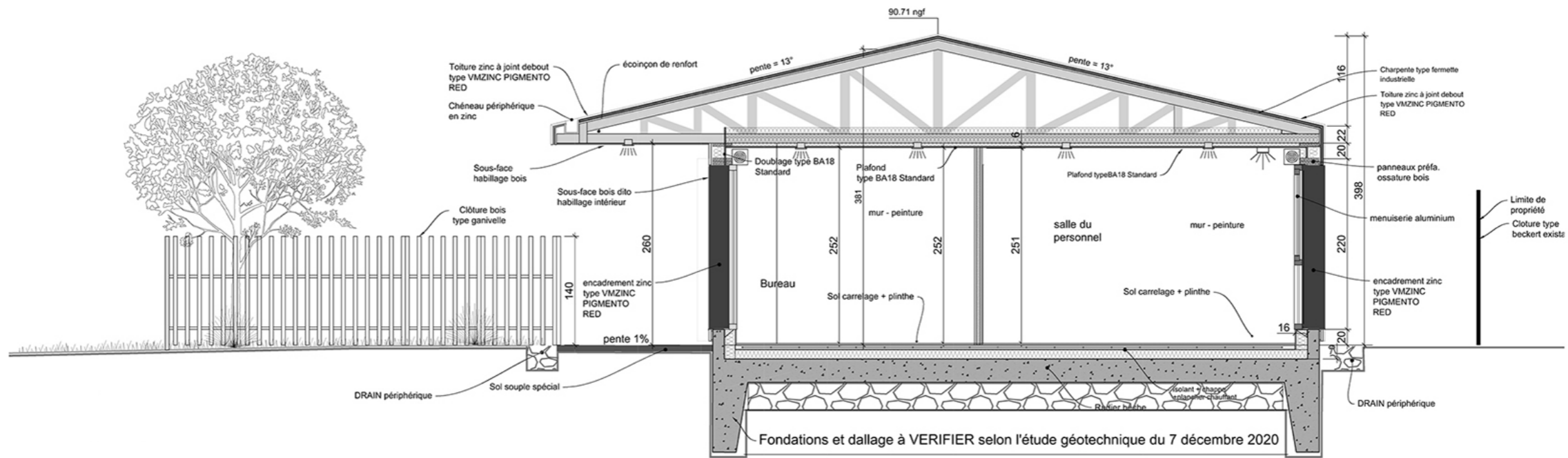
Le parti pris de ce projet est de traiter l'enveloppe du bâtiment d'un seul tenant en utilisant le zinc Pigmento comme matériau de référence extérieure. En résulte alors un volume simple et lisible par la continuité entre la pente de la toiture et la façade. La colorimétrie choisie rappelle les dominantes de l'EHPAD voisin et de son extension.



plan du rez-de-chaussée

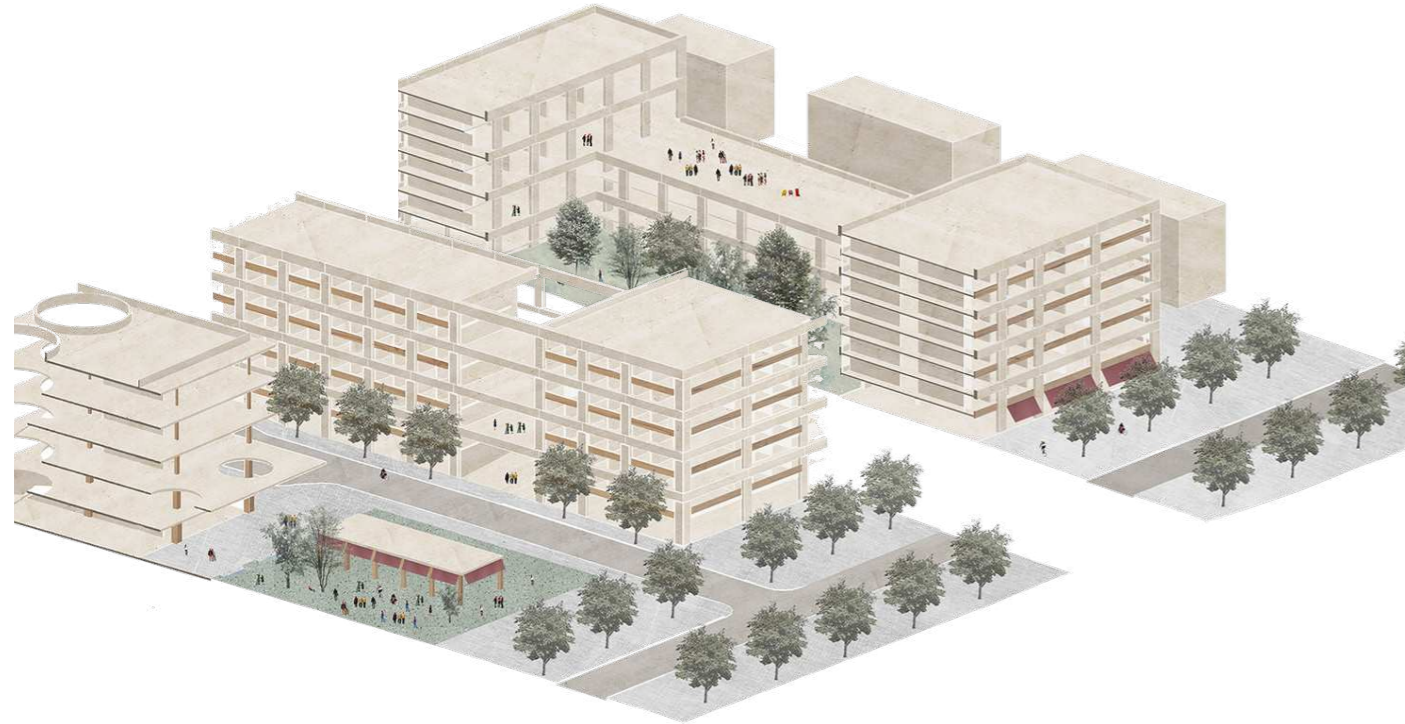


coupe transversale GG'



coupe transversale HH'

Maître d'ouvrage : Canton de Vaud
 Programme : Haute Ecole de Santé de Vaud, C4, logements étudiants, activités
 d'économie résidentielle
 Surface : 30 000m²
 Mission : Concours
 Phase : Concours



Campus Santé se projette simultanément comme ville-centre et comme campus verdoyant et ouvert. Une ambition urbaine innovante, à laquelle le projet répond en mobilisant différentes temporalités. Ses qualités d'ouverture permettent une relation permanente avec le grand paysage, réminiscence d'un état de nature préurbain ; l'architecture y est ouverte, potentielle, flexible et connectée.

Le parti pris adopté ici est celui de l'esplanade comme moteur d'appropriations et d'usages différenciés. Traversante d'Est en Ouest, elle se positionne au centre du campus, structurant l'espace entre les bâtiments académiques et l'îlot des logements étudiants qui la borde à l'Est. Très structurée et séquencée, elle permet la mise en scène des bâtiments académiques. Une place ouverte sur l'avenue du Léman, amorce le développement du quartier vers l'Ouest, et permet

une mise en relation forte du bâtiment cantonal, du programme communal, et du bâtiment C4.

Les logements étudiants forment un vaste îlot urbain, petite ville dans la ville. A la fois unitaire et fragmenté, il permet des articulations avec les îlots alentour et l'esplanade. Groupement des chambres en duplex, avec double hauteur sur l'espace de vie partagé, ce système est traduit en façade et modifie la perception de l'échelle du bâtiment, qui se rapproche ainsi de celle des bâtiments académiques. Les locaux d'activité sont positionnés en RDC sur rue et sous forme de pavillons répartis sur l'esplanade. La façade des logements étudiants qui subit les nuisances routières développe des loggias conçues pour former un écran sonore et mettre ainsi les appartements à distance de la rue, agissant comme une zone tampon.



plan du rez-de-chaussée



coupe longitudinale - logements étudiants



façade Sud - logements étudiants

Maître d'ouvrage : Ville de la Tour-de-Peilz
Programme : salles de classes générales et techniques, salle de sport triple, bibliothèque communale, aula
Surface : 5 300m²
Mission : Concours
Phase : Concours

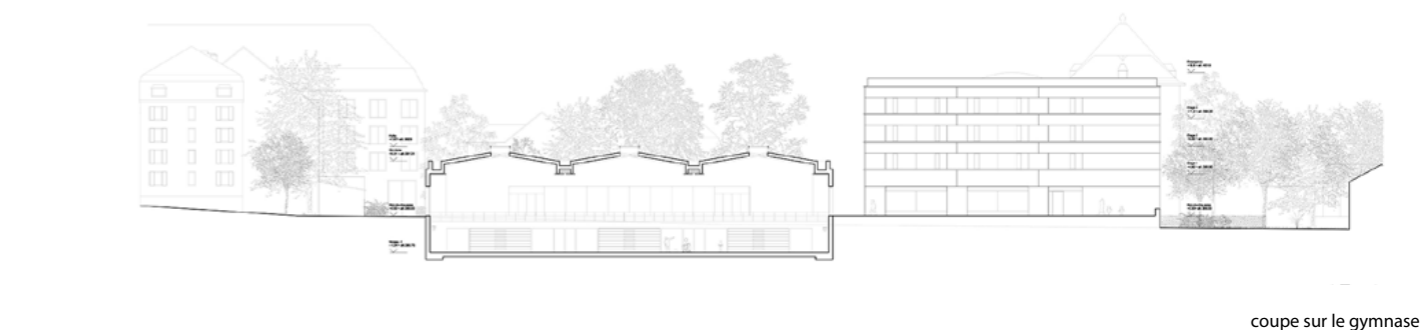
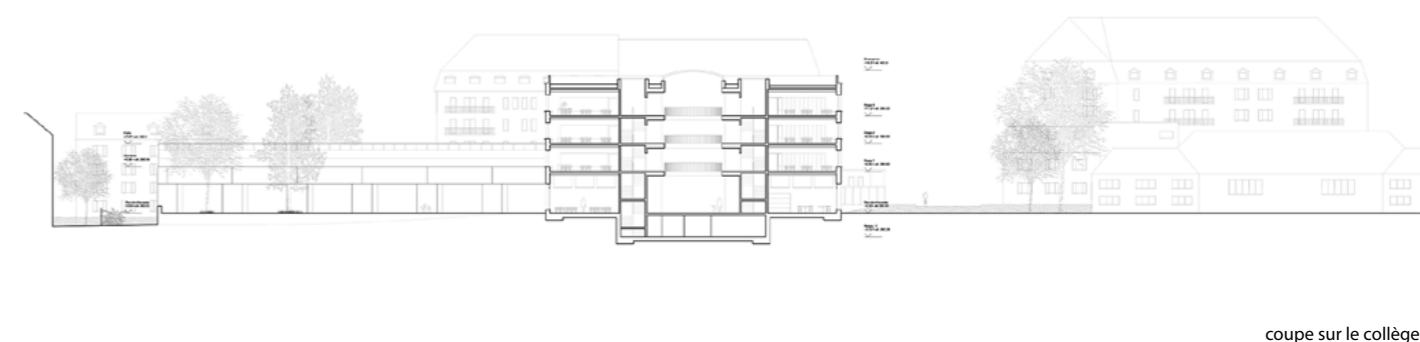
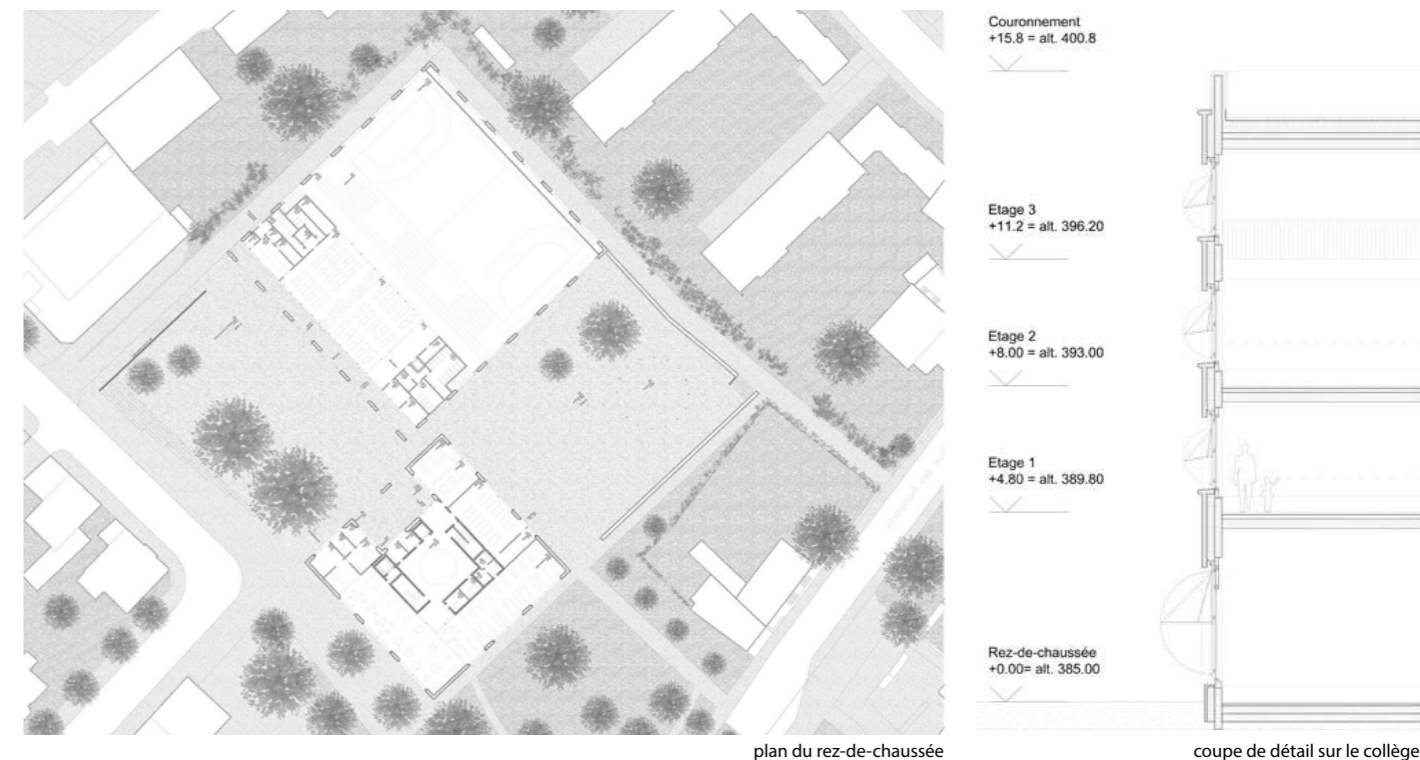


Le programme consistait en la démolition de l'établissement scolaire d'origine afin qu'il soit remplacé par un nouvel édifice. Il a été ici question de proposer deux bâtiments distincts de plan carré. Leur disposition a pour vocation à créer trois espaces publics aux qualités d'usage différenciés : une place, un jardin, une cour. Le projet opte pour le regroupement des programmes d'enseignement avec la bibliothèque d'une part et d'autre part, du gymnase avec l'Aula-café.

Le bâtiment d'enseignement développe quatre niveaux de planchers, positionnés dans le prolongement des deux autres collèges à l'Est. Le second bâtiment s'apparente à une grande halle municipale coiffée d'une toiture de cuivre, qui la distingue comme un lieu essentiel de la vie de la commune. Le plan de l'école se voit distribuer les classes en étoile autour d'un espace central

fédérateur. De larges espaces de dégagement offrent aux salles de classe des extensions fonctionnelles. Une logique de stratification verticale par classe d'âge organise la vie intérieure. Les ouvrants de ventilation, partiellement motorisés et protégés de grilles, permettent la sur-ventilation nocturne en période estivale à travers l'ensemble de la masse bâtie. La rotation du plan carré à 43° par rapport au Nord permet à l'ensemble des façades de bénéficier d'un bon éclairage et d'une insolation quotidienne en toutes saisons.

Différents surfaçages expriment de manière didactique les principes constructifs du bâtiment. Le calepinage cyclopéen des éléments préfabriqués, leur retournement en tableau, le dessin des bandeaux de recouvrement, participent d'une expression à la fois solennelle et subtile, une massivité sophistiquée.



Caroline Vaussanvin
Dossier de travaux

21 rue Normandie-Niemen
93230 Romainville

06 63 48 42 02
carolinevaussanvin@gmail.com
ig : carovssvn

